

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

- Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les comptes sociaux et consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2019
- Comptes consolidés au 31 décembre 2019 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2019 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société (ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation). Les informations relevant du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Manguio le 20 mai 2020

Jean Paul ANSEL
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "D M S"
S.A. au capital de 19 095 510,87 euros
SIEGE SOCIAL : 393, Rue Charles Lindbergh
34130 MAUGUIO
389 873 142 R.C.S. MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Ces documents ont été transmis au comité d'entreprise (article L 2323-7 du code du travail) qui n'a formulé aucune observation.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (Articles L 225.100, L 233-26 et L 232-1 du Code de Commerce)

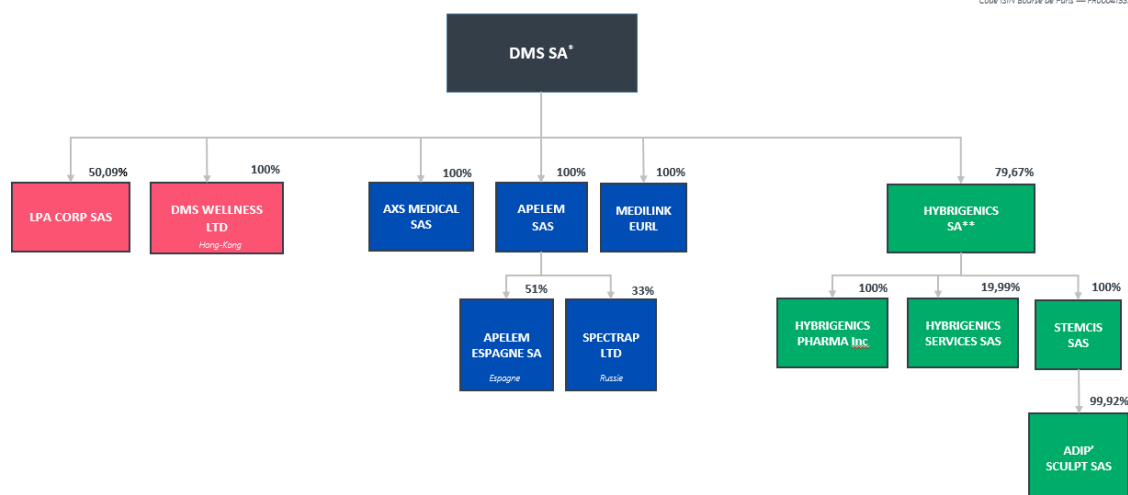
Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2019 dans l'Union Européenne.

1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé (L 225-100, L 233-26)

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

- Société anonyme DMS
- Société à responsabilité limitée MEDILINK
- Société par actions simplifiée APELEM
- Société anonyme APELEM ESPAGNE
- Société APELEM KOREA Ltd
- Société par actions simplifiée STEM CIS (et ses filiales)
- Société par actions simplifiée AXS Medical
- Société DMS WELLNESS Limited
- Société par actions simplifiée LPA CORP Ltd
- Société anonyme HYBRIGENICS (à compter du 1er juillet 2019)
- Société HYBRIGENICS INC (à compter du 1er juillet 2019)

Organigramme du groupe au 31 décembre 2019 :



Les comptes annuels des sociétés MEDILINK, APELEM, APELEM ESPAGNE, APELEM KOREA, STEMCIS (et ses filiales), AXS MEDICAL, DMS WELLNESS Ltd, LPA CORP au 31 décembre 2019 ont été intégrés dans les comptes consolidés du groupe DMS. Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Les comptes du Groupe DMS au 31 décembre 2019 incluent le Groupe Hybrigenics (composé d'Hybrigenics France et sa filiale Hybrigenics USA) à compter du 1er juillet 2019, date de prise de contrôle par le Groupe DMS.

2 Éléments significatifs ressortant des comptes consolidés

2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE DMS

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, réalisé s'est élevé à 31 011 K€ contre 24 324 K€ pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2018.

Le résultat opérationnel courant est négatif de - 4 438 K€ contre un résultat négatif de - 5 194 K€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de la prise en compte d'autres produits et charges opérationnelles pour un montant de 1 410 K€ principalement constitué par le badwill résultant de l'acquisition de Hybrigenics, le résultat opérationnel est négatif de - 3 028 K€ contre un résultat négatif de - 5 264 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -210 K€ contre un résultat négatif de -189 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues est une perte de – 3 238 K€ au 31 décembre 2019 contre une perte de – 5 453 K€ au 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par une perte nette de l'ensemble consolidé de – 3 238 K€ contre une perte nette de – 5 454 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de – 3 105 K€ au 31 décembre 2019 contre une perte de – 5 400 K€ au 31 décembre 2018.

2.2 BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DMS

Les postes clés (valeurs nettes) sont les suivants :

- Les actifs non courants sont de 16 276 K€ contre 14 274 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les actifs courants sont de 24 007 K€ contre 22 563 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 14 659 K€ contre 18 055 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les passifs non courants sont de 3 484 K€ contre 3 963 K€ au 31 décembre 2018.
- Les passifs courants sont eux de 21 957 K€ contre 14 995 K€ au 31 décembre 2018.
- Le total général du bilan consolidé est de 40 283 K€ contre 36 837 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes (article L 225-100).

3 Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS, DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT, AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES, COMPORTANT LE CAS ECHEANT DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIERE OU NON AYANT TRAIT A L'ACTIVITE SPECIFIQUE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES NOTAMMENT RELATIVES AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE PERSONNEL (ARTICLE L 225-100, AL.3)

Sur l'ensemble de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 31,0 M€, en progression totale de +27% par rapport à 2018.

Le résultat opérationnel courant est en diminution à – 4 438 K€ contre une perte de – 5 194K€ au titre de l'exercice précédent. Compte tenu de la prise en compte d'autres produits et charges opérationnelles pour un montant de 1 410 K€ (principalement constitué par le badwill résultant de l'acquisition de Hybrigenics) le résultat opérationnel est négatif de – 3 028 K€ contre un résultat négatif de – 5 264 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à -210 K€ au 31 décembre 2019 contre -189 K€ au 31 décembre 2018 et porte le résultat relatif aux activités maintenues à – 3 238 K€ contre – 5 453 K€ au 31 décembre 2018.

Après prise en compte du résultat des activités abandonnées et des intérêts des minoritaires, le résultat net part du groupe s'établit à – 3 105 K€ au 31 décembre 2019 contre – 5 400 K€ en 2018.

Par ailleurs, les dettes à plus d'un an envers les établissements de crédit représentent 2 984 K€ au 31 décembre 2019 soit un ratio de dettes à long terme sur capitaux propres de 20,11 %. Le ratio de dettes à long terme sur chiffre d'affaires s'établit quant à lui à 9,62%.

L'évolution de l'endettement du groupe est la suivante :

En K€			31/12/2019	31/12/2018
Liquidités (D)		D=A+B+C	1 477	1 052
	Trésorerie	A	1 477	1 052
	Comptes à terme	B		
	Valeurs mobilières	C		
Créances financières		E		
Dettes financières court terme (I)		I=F+G+H	6 839	3 345
	Dettes financières bancaires	F	1 778	2 820
	Passifs locatifs		241	
	Autres		10	
	Part court terme des dettes long et moyen termes	G	654	314
	Factor		3 825	
	Autres dettes financières	H	331	211
Endettement financier court terme net		J=I-E-D	5 362	2 293
Endettement financier long et moyen termes net (N)		N=K+L+M	2 984	3 275
	Dettes financières bancaires	K	1 260	1 834
	Passifs locatifs		314	
	Cautions reçues		68	
	Autres dettes financières	L	1 217	1 441
	Emprunt obligataire	M	125	-
Endettement financier net		J+N	8 346	5 568

Les dettes financières bancaires à court terme (ligne F) correspondent principalement à des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 1 714 K€, les intérêts liés à ces financements (basés sur le taux Euribor de la période augmenté d'une marge) sont déjà débités de la trésorerie au 31 décembre 2019 (mentionnée ligne A) et ne sont pas sujets à révision.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 1 914 K€ au 31/12/2018 contre 2 148K€ au 31/12/2018 (lignes G et K du tableau ci-dessus) et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 30 juin 2021 (7 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû de 120 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 80 K€ et pour 40 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Le solde restant dû s'élève à 67 K€ dont 30 K€ à moins d'un an et 37 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Le solde

restant dû de 34 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 15 K€ et pour 18 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.

- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 550 K€ en juillet 2016 au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû s'élève à 341 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 132 K€ et pour 209 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit un emprunt de 70 K€ en 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en mai 2021, le solde restant dû au s'élève à 20 K€ (dont 14 K€ à moins d'un an et 6 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans).
- APELEM a financé un chariot élévateur par crédit-bail en 2016. Le solde de la dette incluse dans les emprunts bancaires est non significatif (inférieur à 1 K€).
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 4.93%. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 31 mars 2024 (8 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû au s'élève à 128 K€ dont 30 K€ à moins d'un an, 98 K€ à plus d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 300 K€ en mars 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 5.12% %. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 31 mars 2024 (8 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû au s'élève à 255 K€ dont 60 K€ à moins d'un an et 195 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit en 2017 un emprunt de 200 K€ auprès d'un établissement bancaire. Le solde restant dû s'élève à 93 K€ porté en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 994 K€ en janvier 2018 au taux fixe de 1.85%. Le solde restant dû s'élève à 851 K€ dont 194 K€ à moins d'un an et 656 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 548 K€ (ligne H et L du tableau ci-dessus) se compose de :

- 95 K€ d'avance COFACE/BPI assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 120 K€ (sur un montant initial de 300 K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 et se termineront en janvier 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 105 K€ et 15 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 342 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Les remboursements trimestriels ont commencé en septembre 2019 et se termineront en juin 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 76 K€ et pour 266 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

- 414 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Les remboursements trimestriels ont commencé en septembre 2019 et se termineront en juin 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 92 K€, pour 322 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 64 K€ au titre du premier versement partiel sur contrat d'aide en avance récupérable d'un montant total de 80 K€ accordé à la société STEM CIS. Les remboursements trimestriels interviendront à compter de décembre 2020 et jusqu'en septembre 2025. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 3 K€, pour 51 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 10 K€ à plus de 5 ans.
- 128 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 160 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de décembre 2020 et se termineront en septembre 2025. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 6 K€, pour 102 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 19 K€ à plus de 5 ans.
- 40 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 50 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de décembre 2020 et se termineront en septembre 2025. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 2 K€, pour 32 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 6 K€ à plus de 5 ans.
- 119 K€ au titre d'un contrat d'assurance prospection conclu le 1^{er} octobre 2016 au profit de STEM CIS. La période de garantie s'étale sur 2 ans soit jusqu'au 30 septembre 2018 et la période de remboursement de 4 ans commence le 1^{er} octobre 2018 pour se terminer le 30 septembre 2022. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 4 K€ et pour 115 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 31 K€ au titre d'une avance de la part de la régie ARDEA au profit de STEM CIS dans le cadre des dispositifs de « prêt emploi cadre ». Les remboursements trimestriels ont commencé en avril 2019 pour se terminer en avril 2021. En conséquence, cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 25 K€ et pour 6 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 17 K€ au titre d'une avance de la part de la régie régionale ARDEA dans le cadre de dispositifs d'aide au recrutement. Cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 17 K€.
- 177 K€ envers la BPI au titre d'un contrat d'assurance prospection export de DMS, cette avance est portée dans les dettes à plus de 5 ans.

3.2 LES FAITS MARQUANTS

Activités

Sur l'ensemble de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 31,0 M€, en progression totale de +27% par rapport à 2018.

Bénéficiant de la contribution croissante des référencements en Radiologie en France (UniHA et UGAP), des ventes via Carestream aux Etats-Unis, mais également de l'extension des accords commerciaux avec

Fujifilm Europe au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, la division DMS Imaging a enregistré une croissance dynamique de +29% sur l'ensemble de l'exercice à 30,2 M€.

Opérations sur le capital

- Aux termes de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 16 septembre 2019, le capital a été réduit d'une somme de 2 441 491,94 euros pour être ramené de 21 537 002,81 euros à 19 095 510,87 euros par imputation sur les pertes inscrites au compte report à nouveau et par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

Autres informations

- Le 5 décembre 2019, DMS a mis en place un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf communiqué de presse du 5 décembre 2019).

Evolution du périmètre de consolidation

- Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech constitué par les sociétés STEM CIS et ADIP'SCULPT à la société Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG) a été finalisé. A l'issue de l'opération, DMS Group détenait 80% du capital d'Hybrigenics et Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS.
- La filiale STEM CIS AUSTRALIE a été dissoute le 16 janvier 2019
- Consécutivement à l'augmentation de capital de la société ADIP'SCULPT en juin 2019, la participation de la société STEM CIS dans ADIP'SCULPT est passée de 70.53% à 99.92%

3.3 LES PROGRES REALISES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES (R.225-102)

Sur l'ensemble de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 31,0 M€, en progression totale de +27% par rapport à 2018.

Commentaires par activités

Sur l'ensemble de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 31,0 M€, en progression totale de +27% par rapport à 2018.

Bénéficiant de la contribution croissante des référencements en Radiologie en France (UniHA et UGAP), des ventes via Carestream aux Etats-Unis, mais également de l'extension des accords commerciaux avec Fujifilm Europe au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, la division DMS Imaging a enregistré une croissance dynamique de +29% sur l'ensemble de l'exercice à 30,2 M€.

Au 4^{ème} trimestre 2019, le groupe a obtenu le marquage CE pour sa nouvelle solution Biomod MI (membres inférieurs). Cet agrément européen, autorisant une commercialisation dans l'ensemble de l'Union européenne, devrait permettre une montée en puissance de l'accord de distribution avec Fujifilm Europe au cours de l'exercice 2020.

Au sein de cette division, après un début d'exercice freiné par la défaillance de son principal sous-traitant à l'époque, le pôle Ostéodensitométrie a renoué avec la croissance au 2nd semestre pour conclure sur une progression de +14% de son activité sur l'exercice.

La division DMS Biotech a réalisé un chiffre d'affaires de 0,7 M€, en légère croissance annuelle de +4%, constitué essentiellement des ventes des dispositifs Adip'Sculpt de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux).

DMS Biotech a obtenu en fin d'année l'autorisation de commercialisation aux Etats-Unis (agrément 510 (k) auprès de la Food & Drug Administration) de ses dispositifs médicaux dédiés au lipofilling et projette de démarrer prochainement leur distribution en Amérique du nord. Au Japon, le distributeur est toujours dans l'attente de l'agrément des autorités pour lui permettre de vendre sur le marché local.

Les ventes de la division DMS Wellness sont restées peu significatives en 2019 à 0,1 M€.

3.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233.26)

En 2019, le Groupe DMS a investi environ 8 % de son chiffre d'affaires dans la R&D soit 2,5 M€, contre 10,90 % en 2018, ventilés de la façon suivante :

K€	31/12/2019	31/12/2018
Masse salariale imputée à la R&D	2 181	2 122
Achats et études externes	311	531
TOTAL	2 492	2 653

3.5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES (L233-26)

- DMS a réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraires auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds gérés par la société d'investissement VATEL CAPITAL. (cf communiqué de presse du 4 mars 2020).
- Impacts de la crise sanitaire COVID 19

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, sont survenues la crise sanitaire évolutive du COVID-19 et des mesures de confinement, en France et dans de nombreux pays.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive, et, à ce stade il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

Face à cette situation, le groupe a adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires pour lutter contre la pandémie et protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services. Les collaborateurs pour lesquels cette disposition est possible ont été mis en télétravail. Une partie des collaborateurs bénéficie en outre des dispositifs d'activité partielle mis en place par le gouvernement français.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

3.6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR (L233-26 R.225-102)

Au 1^{er} trimestre 2020, le groupe a enregistré une croissance soutenue de +16%, portée comme en 2019 par le dynamisme de la division DMS Imaging (+18% de croissance au 1^{er} trimestre). (lire le communiqué de presse du 20 avril 2020).

Le 2^{ème} trimestre est marqué par la pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences sanitaires. La situation étant par nature extrêmement évolutive, il est pour l'instant difficile d'en quantifier précisément les effets sur l'activité, en particulier si la crise sanitaire se prolongeait.

A ce jour, le carnet de commandes en radiologie demeure soutenu, le groupe n'ayant pas enregistré à ce jour d'annulations significatives de commandes, mais principalement des décalages de livraisons à la demande des clients. En Ostéodensitométrie, la dynamique commerciale est en revanche temporairement impactée par le contexte sanitaire.

Sur le plan industriel, la production est freinée depuis la mi-mars par l'organisation du travail mise en place pour respecter les mesures sanitaires et par les conséquences des mesures de confinements.

En avril et mai, le groupe livrera en urgence des systèmes numériques d'imagerie d'urgence de radiographie thoracique et pulmonaire pour plusieurs hôpitaux de l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris).

3.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE (C. COM. ART. L 225-100-1 1° A 3° ET 6°)

3.7.1 Risque de marché

- Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Le groupe dispose au 31 décembre 2019 des concours bancaires financiers suivants :

- 2.500 K€ de lignes de mobilisation de créances des sociétés APELEM et MEDILINK
- 30 K€ de découvert bancaire (société AXS Médical)
- 40 K€ de découvert bancaire (société ADIP'SCULPT)

En milliers d'euros	2019		2018		2017	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Dailly France / Lignes de crédit court terme international (MCNE)	2 500	1 390	2 950	2 701	2 700	2 184
Lignes de crédit court terme France (crédit de TVA)	-	-	-	-	300	-
Découvert bancaire	70	64	70	119	70	7

Par ailleurs, le groupe dispose également de 1 708 K€ de ligne de Crédit documentaire Import (Filiale APELEM), engagements par signature (DMS & APELEM), et stand by letter (DMS) au 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	2019		2018		2017	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Ligne de crédit documentaire import et EPS	1 708	1 417	2 150	1 462	2 350	975

Au 31 décembre 2019, le groupe DMS dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2019 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	1 548	331	1 004	213
Emprunts bancaires	1 914	651	1 263	-
Emprunt obligataire	135		135	
Factor	3 825	3 825		
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		
Concours bancaires courants	64	64		
Total	9 200	6 585	2 402	213

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2019 :

31/12/2019 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	331	117	67	68	79
Emprunts bancaires	651	230	136	137	148
Factor	3 825	3 825			
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		-	-
Concours bancaires courants	64	64	-	-	-
Total	6 585	5 950	203	205	227

Au 31 décembre 2018, le groupe DMS disposait des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2018 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 148	314	1 759	74
Emprunts et dettes financières diverses	1 652	211	1 146	296
Lignes de Mobilisations de créances	2 701	2 701		
Concours bancaires courants	119	119		
Total	6 619	3 345	2 905	370

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance était inférieure à un an, au 31 décembre 2018 :

31/12/2018 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts bancaires	314	61	84	84	84
Emprunts et dettes financières diverses	211	15	26	68	102
Lignes de Mobilisations de créances	2 701	2 701		-	-
Concours bancaires courants	119	119	-	-	-
Total	3 345	2 896	110	152	186

➤ Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable détaillée en note 11 et résumée ci-dessous :

Emprunts (K€)	31/12/2019	Proportion
Emprunts à taux fixes	1 935	95%
Emprunts à taux variables	101	5%
TOTAL	2 036	100%

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

➤ Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls 8% des achats sont libellés en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2019 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars
Actifs	343
Passifs	679
Position nette avant gestion en devises	-336
Position hors bilan	
Position nette après gestion en devises	-336
Taux de conversion 1 euros =	1,1234
Position nette après gestion en euros	-299
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euros par rapport à la devise	-3

- Risque sur actions

Au 31 décembre 2019, la société DMS ne détient pas d'actions propres.

- Risque hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2019	31/12/2018	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	6 320	5 220	1 100
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Stemcis)	1 544	1 544	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Medilink)	300	300	-
Garanties export (DMS)	108	114	-6
Garanties export (APELEM)	1 059	604	455
Garanties export (MEDILINK)	17	-	17
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	1 698	1 698	-
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	72	104	-31
TOTAL	11 118	9 584	1 535

Les « cautions et garanties » de 6 320 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 1 544 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui d'emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours des années 2016 et 2018.

Les « cautions et garanties » de 300 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Medilink.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des emprunts souscrits au cours des années 2016 et 2018.

Engagements hors bilan liés à l'émission d'ORNANE

Dans le cadre de la mise en place du financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf note 24), DMS s'est engagée à permettre la souscription d'un minimum de 800 obligations par l'Investisseur, en exercice des Bons émis. A la date de clôture, seules 80 obligations ont été émises, soit un engagement résiduel de 720 obligations devant être souscrites.

3.7.2 Risques opérationnels

➤ Risques liées aux fournisseurs et sous-traitants

L'environnement hautement technologique des solutions du groupe DMS implique des investissements R&D importants pour qualifier les composants critiques pour la performance des équipements. La gestion du risque fournisseur est donc prise en compte par le groupe DMS, qui évalue régulièrement la criticité de son marché achats pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles.

Depuis 2015, l'évolution du poids des premiers fournisseurs du Groupe DMS se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2019	14%	44%	61%
Au 31 décembre 2018	15%	41%	60%
Au 31 décembre 2017	22%	49%	62%
Au 31 décembre 2016	19%	41%	54%
Au 31 décembre 2015	23%	45%	57%

Bien que la société ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques lorsque cela est possible (par une politique de double source ou de stocks de sécurité), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourrait avoir des conséquences sur la disponibilité des produits du groupe.

➤ Risques liés aux clients et autres débiteurs

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur les clients de la filiale APELEM. En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Depuis 2015, l'évolution du poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par la Société avec le(s)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Premier client	16%	17%	22%	8%	9%
5 premiers clients	38%	35%	38%	31%	28%
10 premiers clients	52%	44%	50%	44%	42%

➤ Risque de Dilution

Dans le cadre du financement par émission d'ORNANES, 1 600 Bons ont été souscrits en totalité par un investisseur le 27 novembre 2019. Ces bons sont dilutifs dans la mesure où chaque bon donne droit à une ORNANE et chaque ORNANE peut être convertie en actions DMS.

Au 31 décembre 2019, il reste 1570 bons en circulation.

3.7.3 Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Depuis 2008, un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. La Cour d'appel de Dijon a rendu un arrêt favorable à DMS le 7 juin 2018, un pourvoi en cassation a été formé le 17 septembre 2018. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2019 et ce notamment compte-tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Le 1^{er} jugement du 4 juillet 2018 est susceptible de voie de recours, et le deuxième jugement du 15 mai 2019 a fait l'objet d'une déclaration d'appel. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2019.

3.7.4 **Réglementation et homologations**

Dans le domaine de la radiologie et de l'ostéodensitométrie, l'activité de DMS peut dépendre d'autorisations légales, réglementaires ou administratives de mise sur le marché de ses appareils, ainsi que des procédures d'homologation de ses nouveaux produits qui peuvent être longues à obtenir. Afin de couvrir au mieux ces risques, le groupe DMS a mis en place une veille normative et réglementaire et assure également un suivi régulier de ses produits en collaboration avec les laboratoires de test et les organismes notifiés. Cette veille est complétée par nos distributeurs qui assurent la remontée d'information au niveau de chaque pays sur lesquels le groupe DMS distribue ses produits. En complément, le groupe DMS effectue une veille en propriété industrielle assurée par l'équipe R&D.

3.7.5 **Risques technologiques article L 225-102-2 du code de commerce (loi du 30.07.2003)**

Le groupe ne dispose d'aucune installation SEVESO (art L. 515-8 C de l'environnement).

3.7.6 **Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)**

Le groupe DMS a souscrit des polices d'assurance suivantes pour couvrir les risques liés à l'activité de la société mère DMS et ses filiales :

- Multirisque professionnelle
- Responsabilité civile
- Assurance véhicules
- Assurance des mandataires sociaux
- Assurance des marchandises transportées
- Assurance-crédit Coface

3.8 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 225-100-1 1 5°)

Ces informations sont présentées en annexe 4 au présent rapport.

3.9 L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITES (L 233-6 AL. 2)

Le Groupe est organisé autour de 3 secteurs opérationnels :

- DMS Imaging (Imagerie médicale : Radiologie et Ostéodensitométrie)
- DMS Wellness fabrication et à la commercialisation de l'appareil CELLISS (DMS Wellness LTD et la branche d'activité Wellness de la SA DMS)
- DMS Biotech (Sous-Groupe Hybrigenics et ses filiales) : ventes de kits de Lipofilling et recherche en médecine régénérative.

31/12/2019	DMS Biotech				Total
	DMS Imaging	DMS Wellness	Hybrigenics	Stemcis/Adip 'sculpt	
Chiffres d'affaires total	30 214	93	4	700	31 011
Elimination du CA inter activités					0
CA sur clients externes	30 214	93	4	700	31 011
Résultat opérationnel	-2 407	-1 299	-362	-608	-4 676
Retraitements de consolidation	1 623		-243	268	1 648
Résultat opérationnel consolidé	-784	-1 299	-605	-340	-3 028
Résultat financier consolidé	-136		25	-99	-210
Charge d'impôt consolidée		0			0
Résultat net consolidé	-920	-1 299	-580	-439	-3 238
Actifs sectoriels	9 112	1 581	191	5 392	16 276

31/12/2018	DMS Biotech				Total
	DMS Imaging	DMS Wellness	Hybrigenics	Stemcis/Adip 'sculpt	
Chiffres d'affaires total	23 329	318	0	677	24 324
Elimination du CA inter activités					0
CA sur clients externes	23 329	318	0	677	24 324
Résultat opérationnel	-3 911	-1 062		-552	-5 525
Retraitements de consolidation	-23			284	261
Résultat opérationnel consolidé	-3 934	-1 062	0	-268	-5 264
Résultat financier consolidé	-77			-113	-190
Charge d'impôt consolidée		-1			-1
Résultat net consolidé	-4 011	-1 063	0	-381	-5 455
Actifs sectoriels	7 760	1 700		4 814	14 274

4 Activités et résultats des filiales (Article L.233-6 al.2)

4.1 SOCIETE MEDILINK

EURL au capital de 48.000 Euros
Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio
Immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 389 288 044
Activité : la fabrication et la vente de matériel médical
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :
Chiffre d'Affaires : 2 491 K€ en 2019 contre 2 369 K€ en 2018
Résultat comptable : bénéfice de 56 K€ en 2019 contre un bénéfice de 1 K€ en 2018.

La société DMS possède une participation de 100% dans le capital de la société MEDILINK.

4.2 SOCIETE APELEM

Société par Actions simplifiée au capital de 1 432 179 Euros
Siège social : 175 Allée Von Neumann 30000 Nîmes
Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 319 996 146
Activité : la fabrication de matériels de radiologie
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :
Chiffre d'Affaires : 25 323 K€ en 2019 contre 18 873 K€ en 2018.
Résultat comptable : bénéfice de 1 312 K€ en 2019 contre une perte de 2 826 K€ en 2018.

La société DMS possède 100% du capital de la société.

La société APELEM détenant elle-même 51% du capital de la société Apelem Espagne, 100% de la société APELEM KOREA et 33 % de la société SPECTRAP.

4.3 SOCIETE APELEM ESPAGNE

SA au capital de 60 101 euros
Siège social : Calle Lluça 13 Bajos BARCELONE Espagne
Activité : vente de matériel médical
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :
Chiffre d'affaires : 296 K€ en 2019 contre 235 K€ en 2018.
Résultat comptable : bénéfice de 16 K€ en 2019 contre un bénéfice de 1 K€ en 2018.

La société DMS détient une participation de 51 % dans le capital de la société (par l'intermédiaire d'APELEM, soit un pourcentage d'intérêt de 51 %).

4.4 APELEM KOREA

Société au capital de 10 000 000 wons coréens (soit 7100 euros)
Siège social : 8F 341, Gangnamdaero, Seocho-Gu, Seoul, Corée du Sud

Activité : import-export et vente d'appareils médicaux
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :

Chiffre d'affaires : 0 K€ en 2019 comme en 2018

Résultat comptable : 91 K€ en 2019 contre un résultat à 0 en 2018

Cette société n'a plus d'activité commerciale depuis 2014.

La société DMS détient une participation de 100 % dans le capital de la société (par l'intermédiaire d'APELEM, soit un pourcentage d'intérêt de 100 %).

4.5 LPA CORP

Société par actions simplifiée au capital de 22 000 euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 537 869 927

Activité : Conception, développement et commercialisation d'appareils d'esthétique et d'esthétique médicale

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :

Chiffre d'Affaires : aucun chiffre d'affaires en 2019 ni en 2018

Résultat comptable : perte de 1 K€ en 2019 contre un bénéfice de 1 K€ en 2018

4.6 AXS MEDICAL

La société DMS a acquis en juillet 2015 100% du capital de la Société par Actions Simplifiée (SAS) AXS MEDICAL.

Société par actions simplifiée au capital de 1 589 800 euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 519 753 990

Activité : Conception, développement et commercialisation de dispositifs médicaux

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :

Chiffre d'Affaires : 130 K€ en 2019 contre 233 K€ en 2018

Résultat comptable : perte de 272 K€ en 2019 contre un perte de 249 K€ en 2018

4.7 DMS WELLNESS LIMITED

La société DMS a créé en mars 2016 la société DMS WELLNESS LTD basée à Hong Kong dont elle détient 100 % du capital.

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 HKD

Siège social : Hong Kong

Activité : commercialisation en Asie des produits tournés vers la beauté et la santé de la femme.

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :

Chiffre d'Affaires : 0 K€ en 2019 comme en 2018

Résultat comptable : perte de 257 K€ en 2019 contre une perte de 248 K€ en 2018.

4.8 HYBRIGENICS

La société DMS a finalisé en octobre 2019 l'acquisition de 80% du capital de la Société anonyme HYBRIGENICS.

Société anonyme au capital de 2 337 697,40 euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 415 121 854

Activité : recherche et développement en biotechnologies

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2019 :

Chiffre d'Affaires : 235 K€ en 2019 contre 77 K€ en 2018

Résultat comptable : perte de 735 K€ en 2019 contre une perte de 7 528 K€ en 2018

La société HYBRIGENICS détient elle-même 100 % de la société HYBRIGENICS INC (aux USA) et 19,99 % de la société HYBRIGENICS SERVICES.

5 L'activité propre de la société DMS (L 232-1)

5.1 ELEMENTS SIGNIFICATIFS RESSORTANT DES COMPTES

5.1.1 Compte de Résultat de la société DMS

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est de 5 803 K€ contre 5 343 K€ au 31 décembre 2018.

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 2 022 K€ contre une perte de 2 069 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif à hauteur de -32 K€, il comprend une reprise sur provision sur titres APELEM pour un montant de 2 800 K€ et un abandon de créances envers APELEM pour 2 700 K€, Le résultat financier s'élevait à 458 K€ en 2018 (compte tenu de la provision sur le compte courant de DMS WELLNESS Ltd de 642 K€).

Le résultat exceptionnel est de 55 K€ contre – 6 K€ au 31 décembre 2018.

Après prise en compte des crédits d'impôts, le résultat net s'élève à – 1 885 K€ contre une perte de – 2 441 K€ au 31 décembre 2018.

5.1.2 Bilan de la société DMS

Au 31 décembre 2019, les postes clefs nets sont les suivants :

- L'actif immobilisé est de 20 875 K€ contre 15 685 K€ au titre de l'exercice précédent.
- L'actif circulant est de 14 918 K€ contre 20 243K€ au titre de l'exercice précédent,
- Les capitaux propres s'élèvent à 28 042 K€ contre 29 926 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Les avances remboursables s'élèvent à 1 053 K€ contre 1 152 K€ en 2018
- Le total des dettes à la clôture de l'exercice est de 7 043 K€ contre 4 850 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Le total général du bilan au 31 décembre 2019 est de 36 138 K€ contre 35 929 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux (L.225-100).

5.1.3 Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

5.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DMS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

5.2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 232-1 II).

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est en augmentation passant de 5 343 K€ au 31 décembre 2018 à 5 803 K€ au 31 décembre 2019.

Le résultat d'exploitation est en perte de -2 022 K€ contre une perte de 2 069 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -32 K€ et porte le résultat courant à - 2 054 K€ au 31 décembre 2019 contre -2 525 K€ au 31 décembre 2018.

Le bénéfice exceptionnel est de 55 K€ au 31 décembre 2019 contre une perte de -6 K€ au 31 décembre 2018.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés (crédit d'impôt recherche), le résultat net s'établit à -1 885 K€ au 31 décembre 2019 contre une perte de -2 441K€ en 2018.

5.2.2 Les faits marquants - Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées (R.225-102)

Activités :

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est en augmentation passant de 5 343 K€ au 31 décembre 2018 à 5 803 K€ au 31 décembre 2019 soit une augmentation de 9%.

Opérations sur le capital

Aux termes de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 16 septembre 2019, le capital a été réduit d'une somme de 2 441 491,94 euros pour être ramené de 21 537 002,81 euros à 19 095 510,87 euros par imputation sur les pertes inscrites au compte report à nouveau et par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

Autres informations

- Le 5 décembre 2019, DMS a mis en place un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf communiqué de presse du 5 décembre 2019).
- Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech constitué par les sociétés STEM CIS et ADIP'SCULPT à la société Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG) a été finalisé. A l'issue de l'opération, DMS Group détenait 80% du capital d'Hybrigenics et Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS.
- Un abandon de compte courant a été consenti par DMS au profit de la filiale APELEM pour un montant de 2 700 K€ avec une clause de retour à meilleure fortune expirant le 30 juin 2035.

Autres éléments

Cf paragraphe 3.2

5.2.3 Activité en matière de recherche et de développement (L 232-1 II)

K€	2019	2018	2017
Masse salariale imputée à la R&D	391	422	395
Achats, fournitures, matériels et documentations			
Déplacements, participations à des conférences scientifiques			
Frais de projets			
Etudes et recherches extérieures			
Redevances sur brevets et licences			
Sous total Frais extérieurs			
TOTAL	391	422	395

5.2.4 Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs et des créances clients (Article L.441-6-1 al.1)

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2019 :

31 décembre 2019 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Dettes Fournisseurs	Nombre de factures échues concernées
Dettes fournisseurs groupe	9				9	
Dettes fournisseurs hors Groupe	599	260	425	787	2 071	103
Total	607	260	425	787	2 079	103

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2018 :

31 décembre 2018 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Dettes Fournisseurs	Nombre de factures échues concernées
Dettes fournisseurs groupe	10				10	
Dettes fournisseurs hors Groupe	497	304	197	533	1 531	89
Total	507	304	197	533	1 541	89

Le tableau présente le solde des créances clients par date d'échéance au 31 décembre 2019 :

31 décembre 2019 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Créances Clients	Nombre de factures échues concernées
Créances clients groupe	371				371	
Créances clients hors Groupe	823	122	8	8	961	56
Total	1 194	122	8	8	1 332	56

Le tableau présente le solde des créances clients par date d'échéance au 31 décembre 2018 :

31 décembre 2018 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Créances Clients	Nombre de factures échues concernées
Créances clients groupe	396				396	
Créances clients hors Groupe	457	277	0	39	774	72
Total	853	277	0	39	1 170	72

5.2.5 Evénements importants depuis la clôture (L 232-1 II)

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 3.5 ci-dessus).

5.2.6 Evolution prévisible (L 232-1) et perspectives d'avenir (R.225-102)

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 3.5 ci-dessus)

Les principaux risques et incertitudes pour DMS sont identiques à ceux du groupe. Ces risques sont décrits au paragraphe 3.7.

5.3 INFORMATIONS JURIDIQUES

5.3.1 Affectation du résultat

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts de notre société.

Nous vous proposons d'affecter la perte de 1 884 620 € comme suit :

- En report à nouveau pour 1 884 620 €.
-

5.3.2 Distributions antérieures

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.3.3 Charges non déductibles fiscalement

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

5.3.4 L'actionariat de la société (L 233-13)

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2018 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Capital	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Plus de 5%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 10%	Néant	Néant	Néant
Plus de 15%	Néant	Néant	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Droits de vote	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Plus de 5%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 10%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 15%	GSE Holding	GSE Holding	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

- Les principaux actionnaires, à la date d'établissement du présent rapport sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Total droits de vote	% droits de vote
Jean-Paul ANSEL (1)	235 168	1,46%	470 336	2,45%
Odile RICARD épouse ANSEL	160 000	0,99%	320 000	1,66%
G.S.E. Holding (2)	1 493 082	9,26%	2 986 164	15,53%
Sous-total Ansel/G.S.E.	1 888 250	11,71%	3 776 500	19,64%
Samuel SANCERNI (3)	362 560	2,25%	682 120	3,55%
See-Nuan SIMONYI (4)	18 205	0,11%	18 210	0,09%
Sous-total Autres mandataires	380 765	2,36%	700 330	3,64%
Franck FESTY	344 453	2,14%	688 906	3,58%
Regis ROCHE	353 712	2,19%	707 424	3,68%
Emmanuel DELAY	3 851	0,02%	7 702	0,04%
Austral Management	18 060	0,11%	36 120	0,19%
WICAP Stemcis 2014	36 121	0,22%	72 242	0,38%
WICAP Stemcis	31 938	0,20%	63 876	0,33%
Public	13 063 406	81,04%	13 177 645	68,52%
TOTAL	16 120 556	100,00%	19 230 745	100,00%

(1) Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

(2) Holding de Mr Ansel

(3) Directeur Général Délégué et administrateur

(4) Administrateur

5.3.5 Prises de participation et de contrôle (Article L.233-6 al.1)

Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech constitué par les sociétés STEM CIS et ADIP'SCULPT à la société Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG) a été finalisé. A l'issue de l'opération, DMS Group détenait 80% du capital d'Hybrigenics et Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS.

5.3.6 Les actions d'autocontrôle (L 233-13)

DMS ne détient pas d'action propre au 31 décembre 2019.

Les autres sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions de la société DMS.

5.3.7 Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)

Néant.

5.3.8 Avis de détention et aliénation de participation croisée (R.233-19)

Néant.

5.3.9 Opérations afférentes aux actions de la société

Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscriptions et d'achat et des actions gratuites (article L.225-197-1 II al.4 et article L.225-185 al.4 et L.228-99)

Il n'existe aucune valeurs mobilières donnant accès au capital au 31 décembre 2019.

5.3.10 Les salariés

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce, soit les actions détenues dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprises représentait 0% du capital social de la société.

L'assemblée générale mixte du 4 décembre 2018 était appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents de plan d'épargne (cf résolution numéro 27).

5.3.11 Avis du comité d'entreprise sur les modifications de l'organisation économique ou juridique (article L.225-105 al.5)

Néant.

5.3.12 Pratiques anticoncurrentielles (article L.464-2 al.5)

Néant.

5.3.13 Conséquences sociales et environnementales de l'activité (article L.225-102-1 al.5)

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.3.14 Economie circulaire

- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Compte tenu de ses activités, la société DMS n'est pas directement concernée par la lutte contre le gaspillage alimentaire et n'a donc pas pris d'engagement spécifique en la matière.

- Mesures mises en œuvre en vue de la réutilisation ou d'autres formes de valorisation des déchets, en plus des mentions déjà prévues relatives aux mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La société DMS est adhérente à l'association RECYLUM qui est chargée de la valorisation et du recyclage des produits.

5.3.15 Changement Climatique (Article L.225-100-1 4°)

La société ne produit pas de biens qui émettent des gaz à effet de serre.

5.4 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration lors de la prochaine assemblée.

Nous vous invitons à approuver le texte des résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fait à Montpellier

Le 28 Avril 2020

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 1 : TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (ARTICLE 223-26 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF) :

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul
Qualité	Président directeur général et administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul via GSE HOLDING
Qualité	Président directeur général et administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	Jean Paul ANSEL
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	RICARD Odile
Qualité	Personne liée à Jean Paul ANSEL, PDG
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	SANCERNI Samuel
Qualité	Directeur Général Délégué et Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	SIMONYI See-Nuan
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

ANNEXE 2: TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
a) Capital social	19 095 511	21 537 002	26 078 109	24 224 942	24 753 506
b) Nombre d'actions émises	16 120 556	16 120 556	16 120 556	15 593 159	153 017 343
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	4 338 372	46 267 618
<i>Par conversion d'obligations</i>					
<i>Par exercice des droits de souscription</i>				4 338 372	46 267 618
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 803 065	5 343 028	4 587 253	7 539 909	6 266 317
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	- 963 982	-1 149 385	149 867	260 287	354 542
c) Impôt sur les bénéfices	-114 249	- 90 823	- 188 980	-223 304	-133 971
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	- 849 733	-1 058 562	335 847	483 591	13 426
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 884 620	- 2 441 492	-43 515	134 510	147 397
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements		0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions		0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action		0	0		
a) Nombre de salariés	18	18	16	16	15,5
b) Montant de la masse salariale	1 079 626	1 081 845	976 806	957 080	913 000
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	458 396	462 545	419 288	422 197	390 212

ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

(DÉCRET N°2012-557 DU 24 AVRIL 2012 ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE II)

Méthodologie :

Périmètre :

Les informations sociales présentées dans ce rapport concernent les sociétés du groupe DMS IMAGING retenues pour l'établissement des comptes consolidés à l'exclusion de certaines sociétés soit en raison du fait qu'elles ne comptabilisent pas d'effectif salarié en dehors des organes représentant la direction, soit en raison du fait que leur intégration est intervenue en toute fin d'exercice.

Les sociétés du groupe exclues du périmètre en raison de l'absence d'effectif sont les suivantes :

- LPA CORP
- DMS WELLNESS
- ADIP'SCULPT
- APELEM Espagne
- APELEM KOREA

Les sociétés du groupe exclues du périmètre en raison de leur intégration en fin d'exercice et qui pour la période antérieure ne relèvent pas de sa gouvernance :

- HYBRIGENICS SA et sa filiale HYBRIGENICS PHARMA inc. qui ne sont intégrées au sein du groupe DMS IMAGING qu'à compter du 14 octobre 2019.

En conclusion, les informations sociales traitées intègrent les sociétés suivantes ;
DMS, Apelem, Medilink, AXS MEDICAL et Stemcis

Les informations, environnementales et sociétales, ont été prises en compte à 100 % pour toutes les sociétés du groupe (y compris Apelem Espagne filiale à 51 %).

1 Informations sociales

1.1 INFORMATIONS SOCIALES (SOCIÉTÉS DMS, APELEM, MEDILINK, AXS MEDICAL, STEM CIS)

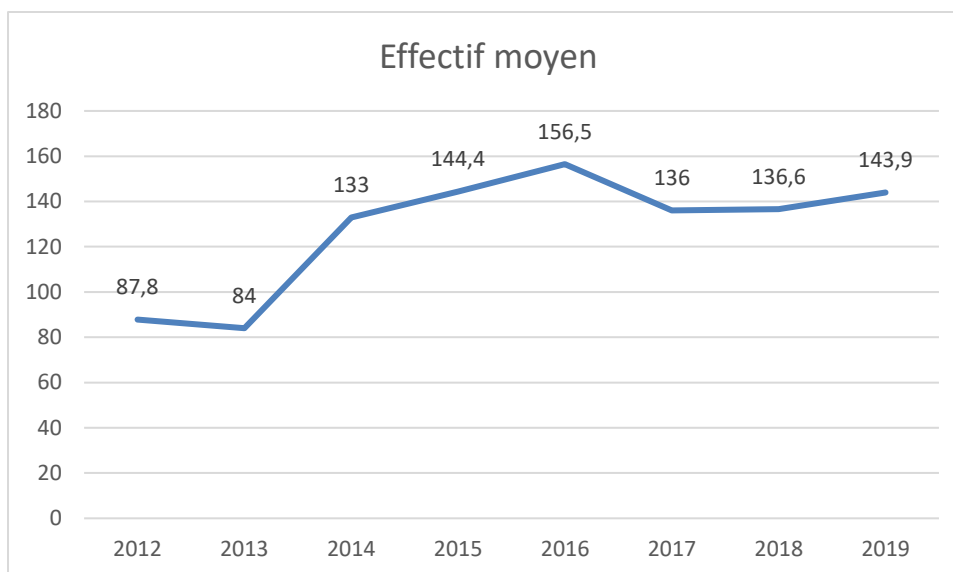
Les données relatives à la filiale Apelem Espagne ne sont pas comprises dans les tableaux chiffrés.

I. Emploi :

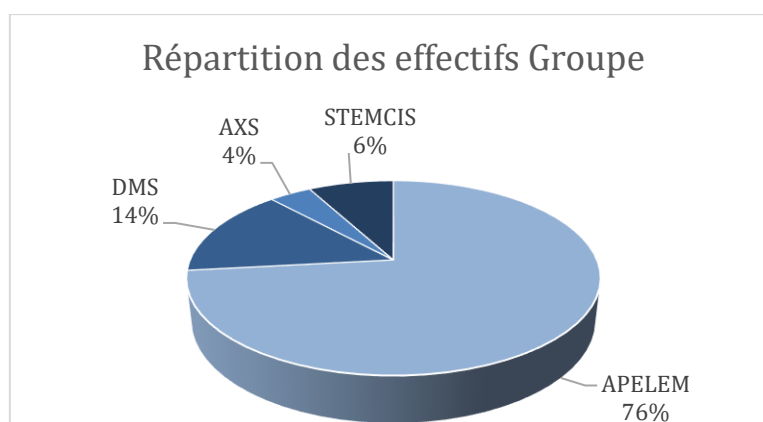
- Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe
(Intégration à compter de l'année 2015 des effectifs Alpha Mos, AXS Medical et Stemcis
Sortie des effectifs Alpha Mos à compter du 30/06/2017)

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif moyen	87,8	84	133	144,4	156,5	136	136,5	143,9

- Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe de 2012 à 2019
(Intégration à compter de l'année 2015 des effectifs Alpha Mos, AXS Medical et Stemcis
Sortie des effectifs Alpha Mos à compter du 30/06/2017)



- Ventilation de l'effectif annuel moyen 2019 par société



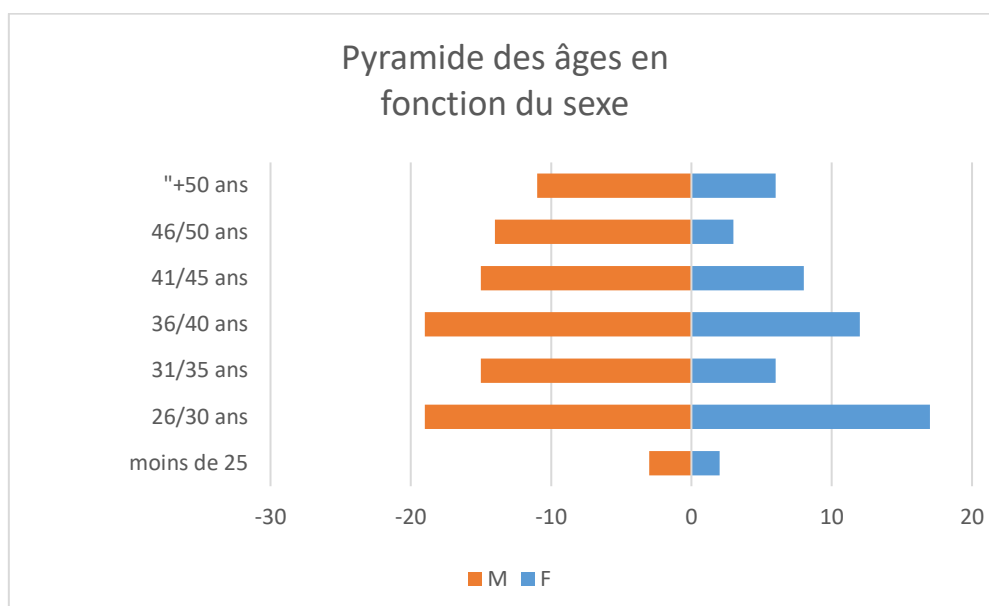
- Répartition des salariés par sexe et par statut au 31 décembre 2019

	Femmes	Hommes	Total général
Direction		2	2
Cadre	29	54	83
Agent de Maitrise	2	4	6
Technicien		7	7
Employé	17	8	25
Ouvrier	2	16	18
Total général	50	90	140
Total général	35%	65%	100%

- Répartition des salariés par sexe et par statut au 31 décembre 2019

	Femmes	Hommes	Total général
Direction	0%	2%	2%
Cadre	58%	60%	60%
Agent de Maitrise	4%	4%	4%
Technicien	0%	8%	5%
Employé	34%	9%	18%
Ouvrier	4%	18%	13%
Total général	100%	100%	100%

- Répartition des salariés par âge au 31 décembre 2019



- Moyenne d'âge et ancienneté au 31 décembre 2019.

	Age moyen	Ancienneté moyenne
APELEM	39,1	7
DMS	41,6	9,6
AXS MEDICAL	30,6	6,9
STEMCIS	35	3,1
GROUPE	39,1	7,1

- Répartition des salariés par zone géographique.

La totalité des salariés du Groupe DMS est basée sur le territoire Français. 96.3% des effectifs sont localisés en région Occitanie, 2,9 % sont basés en région Nouvelle-Aquitaine et 0.73% en région Ile de France.

80% des salariés de Stemcis sont désormais domiciliés en France en région Bourgogne-France-Comté, les 20% restant sur l'Île de la Réunion.

- Répartition des salariés par services.

Evolution des effectifs	Au 31/12/12	Au 31/12/13	Au 31/12/14	Au 31/12/15	Au 31/12/16	Au 31/12/17	Au 31/12/18	Au 31/12/19
Direction	2	2	2	2	2	2	2	2
Service Commercial	10	10	12	16	13	15	16	14
Service Technique (SAV)	18	20	17	17	20	22	25	23
Production / achats / stocks-expéditions	28	29	29	41	43	39	47	49
Finance (RH, contrôle de gestion, comptabilité, trésorerie)	3	3	3	4	6	5	3	4
R & D, Informatique, Bureau d'Etudes	16	17	18	29	38	36	35	32
Qualité / Marketing / Administratif	5	4	4	6	13	15	15	16
Alpha-Mos (France et Hors France)	-	-	-	59	49	hors périmètre	hors périmètre	hors périmètre
Total	82	85	85	174	184	134	143	140

- Les embauches et départs

Le nombre de salariés comptabilisés regroupe les collaborateurs de DMS, Apelem, AXS Médical et Stemcis, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

Au cours de l'exercice 2019, l'effectif du groupe a évolué de la façon suivante :

Effectifs au 31/12/2018	143
• Embauches en CDI	8
• Embauches en CDD	11
Dont contrat d'apprentissage/professionnalisation :	3
Total des embauches	20
- Départs en retraite	-
- Fins de contrat	9
Dont fin de contrat d'apprentissage/professionnalisation	2
- Démissions - Ruptures conventionnelles – Ruptures pendant l'essai	14
- Licenciements	1
Total des départs	23
Effectifs au 31/12/2019	140

Au 31 décembre 2019, les sociétés DMS, Apelem et AXS employaient un total de 140 collaborateurs, soit une légère baisse de l'effectif comparativement au 31 décembre 2018.

Le Turn over sur ce périmètre est en nette diminution ; il s'établit à 15.1% contre 29.6% en 2018.

- Répartition des effectifs DMS, Apelem, AXS Médical et STEM CIS par type de contrat de travail en fin d'exercice

	2019				2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
	Femme	Homme	Total	%	%	%	%	%	%	%	%
CDI	45	81	126	90%	90.4	89.5	81,4	83,8	92.9	95.3	93.9
CDD	3	6	9	6%	6.8	7.5	12,9	14,1	5.9	3.5	4.9
Contrat de professionnalisation	2	2	4	3%	0.7	0.7	4,8	1	1.2	1.2	1.2
Contrat d'apprentissage	0	1	1	1%	2.1	2.2	0,8	1	-	-	-
Contrat de travail temporaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salarié d'entreprise extérieure	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	50	90	140	100	100	100	100	100	100	100	100

- Les rémunérations et leur évolution

Les sociétés DMS et Apelem sont respectivement rattachées aux conventions collectives de la Métallurgie de l'Hérault et de celle du Gard pour les salariés non cadres, et à la convention collective de la Métallurgie Ingénieurs et Cadres pour les cadres.

Conformément aux accords de branche relatifs aux rémunérations, les sociétés procèdent annuellement aux réévaluations salariales conformément aux exigences conventionnelles, tout en veillant à déployer une politique de rémunération ayant pour objectif de renforcer l'engagement de ses collaborateurs, de rétribuer l'acquisition de compétences et soutenir la performance individuelle et collective.

Cette politique vise également à garantir la compétitivité et l'équité des pratiques salariales des entités du groupe.

Les mesures d'augmentations individuelles sont décidées, au regard du positionnement salarial de chacun, du marché et des pratiques internes, et suite aux entretiens individuels en tenant compte des appréciations de performance, du potentiel et des compétences acquises et démontrées.

La société AXS Médical est rattachée à la convention collective de la SYNTEC et veille à respecter la classification, ainsi que les appointements minimaux associés.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont détaillées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

II. Organisation du travail :

- Organisation du temps de travail

Le travail du personnel au sein de DMS et d'Apelem est organisé dans le cadre des durées légales et conventionnelles. L'application des 35h a été instaurée par accord d'entreprise respectivement le 20/12/1999 pour APELEM et le 21/12/1999 pour DMS. Les salariés non cadre sont soumis à l'annualisation du temps de temps travail sur l'année civile : 1607h/an. Conformément à la convention collective de la Métallurgie Ingénieurs et Cadres les forfaits relatifs au temps de travail des cadres se déclinent ainsi : forfait annuel en heures (1607h/1767h et 1767h/1927h) forfait annuel en jours (218 jours) ainsi que des forfaits sans référence horaire pour les cadres dirigeants.

Tout horaire inférieur à l'horaire en vigueur au sein d'un établissement est considéré comme temps partiel. Aucun temps partiel n'est imposé, les 8 salariés qui en bénéficient en 2019 en ont fait la demande expresse, ils représentent 5.7% de l'effectif au 31/12/2019, ce qui représente une augmentation par rapport à 2018 (4.1%).

- L'absentéisme des sociétés DMS, Apelem, AXS Médical et Stemcis

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'absentéisme (1)	1,35%	2,68%	2,84%	2,79%	3,91%	3,59%	2,13%	2.9%
Total de jours ouvrés d'absence	258	491	508	537	913	979	629	908
Nombre de jours ouvrés d'absence pour maladie	203	483	495	343	802	904	614	848
Nombre de jours ouvrés d'absence pour accident de travail	55	8	0	13	36	75	15	2
Nombre de jours d'absence pour accident de trajet	0	0	13	181	40	0	0	11
Nombre de jours d'absence pour maladie professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	47

(1) Σ nbr jours ouvrés d'arrêts de travail, de trajet, maladies professionnelles et maladies *100
(Effectif annuel moyen x 218 jours)

Pour l'année 2019, 93 % des absences correspondent à des arrêts maladie, 1.4% des arrêts font suite à des accidents de travail ou de trajet, en nette diminution par rapport à 2018 (2.46%).

III. Relations sociales :

- Organisation du dialogue social

Les sociétés DMS, Apelem et MEDILINK (cette dernière société ne comporte pas d'effectif salarié) sont regroupées en unité économique et sociale (UES), les instances représentatives du personnel sont organisées en comité social économique (CSE).

Les relations sociales dans le groupe sont fondées sur le respect et le dialogue. Dans cet esprit, les instances représentatives du personnel et la Direction de l'entreprise se rencontrent tous les deux mois pour évoquer les sujets afférents aux thématiques du comité social économique, échanger, négocier et conclure des accords.

Les sociétés AXS Médical et Stemcis au regard de leurs effectifs respectifs ne disposent pas d'instances représentatives du personnel.

- Bilan des accords collectifs

Un accord d'intéressement était en vigueur pour la période 2016-2018, pour les sociétés DMS et Apelem. Il est en cours de renouvellement.

IV. Santé et sécurité :

- Les conditions de santé et de sécurité au travail

Le règlement intérieur est remis à chaque nouvel entrant dans les sociétés DMS et Apelem, et le document unique sur les risques professionnels est disponible dans chaque société.

- Bilan des accords signés avec les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Les missions relatives aux CHSCT de DMS et Apelem incombent dorénavant aux membres élus de la comité social économique. Ils ont pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail des salariés et travaillent en collaboration avec les services de santé au travail. Le CSE en formation CHSCT se réunit trimestriellement et contribuent activement en collaboration avec la Direction aux différents projets en cours : poursuite de l'optimisation de l'organisation industrielle, démarche 5S, réaménagements des locaux et des espaces de travail.

Les sociétés AXS Médical et Stemcis au regard de leurs effectifs respectifs ne disposent pas de CSE/CHSCT.

- Les accidents du travail et maladies professionnelles pour DMS et Apelem

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de fréquence	20.77	7.41	0	28.19	29,03	29.87	24,89	9.15
Taux de gravité	0.48	0.06	0	1.37	0,21	0.37	0,08	0.06
Indice de fréquence	34.17	11.90	0	45.30	46,65	48.00	40,00	14.71

$$\text{Taux de fréquence} = (\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000000$$

$$\text{Taux de gravité} = (\sum \text{jours arrêt de travail} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000$$

$$\text{Indice de fréquence} = (\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \text{effectif annuel moyen}) \times 1000$$

Pour l'année 2019, les sociétés DMS et Apelem ont enregistré 2 accidents de travail ayant entraînés des arrêts de travail et aucun accident de trajet, soit une diminution de plus de 50 % par rapport au 31 décembre 2018. En 2019, une maladie professionnelle a été reconnue.

V. Formation :

- Les politiques mises en œuvre en matière de formation au sein de DMS, d'Apelem et d'AXS Médical.

Intervenant dans un domaine de pointe dans le secteur de hautes technologies le groupe a besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître. La formation est un facteur essentiel de progrès pour le Groupe qui consacre annuellement des efforts importants au déploiement de la formation professionnelle interne et externe, et va au-delà de la contribution annuelle obligatoire en matière de formation professionnelle.

VI. Egalité de traitement :

- Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

En tant qu'entreprise multiculturelle, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Le groupe veille à la mixité culturelle, la parité, la mixité intergénérationnelle, tant au niveau du recrutement, de l'évolution interne, que de l'accès à la formation professionnelle.

- Mesures prise en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées au sein de DMS et d'Apelem.

La politique de développement des ressources humaines s'emploie à favoriser le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, et à ouvrir l'ensemble des postes à pourvoir au sein du groupe à ce public prioritaire.

Au 31 décembre 2019, DMS et Apelem emploient 4 « unités bénéficiaires » (UB). Le groupe bénéficie d'une minoration de sa contribution à hauteur de 1.5 UB en raison en raison de l'âge des bénéficiaires de ces mesures.

Les contrats passés avec les entreprises de travail adapté bien que permettant de prétendre à des unités bénéficiaires complémentaires n'ont pas été comptabilisés.

Au titre de l'exercice 2019, le groupe a rempli ses obligations en matière d'insertion et d'emploi de personnes handicapées.

- La politique de lutte contre les discriminations

Le groupe DMS s'engage :

- à garantir l'égalité de traitement à l'embauche ainsi qu'à toutes les étapes du recrutement ;
- à garantir les mêmes possibilités d'évolution professionnelle par un accès à la formation et un traitement équitable des promotions ;
- à développer les actions en faveur de l'équilibre vie professionnelle, vie familiale et personnelle en réalisant annuellement avec chaque collaborateur les entretiens individuels de progrès qui sont l'occasion de recueillir les souhaits, mais aussi d'identifier d'éventuels problèmes et de proposer les aménagements nécessaires.

VII. La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :

Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
A l'abolition effective du travail des enfants,

Concernant la promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT, DMS, société française et dont la grande majorité de l'effectif est française, applique le droit français, européen et international.

Les fournisseurs ou sous-traitants du groupe sont également en très large majorité français ou européens et sont soumis aux mêmes obligations.

1.2 INFORMATIONS SOCIALES (APELEM ESPAGNE)

Au 31 décembre 2019, Apelem Espagne comptait 1 salarié masculin de 65 ans comme au 31 décembre 2018.

2 Informations environnementales

a) Politique générale en matière environnementale

- L'organisation de la société pour prendre en compte les questions Environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Une charte environnement est mise en place depuis janvier 2010 selon laquelle :

Notre entreprise décidée à mettre en œuvre des pratiques et des valeurs en faveur du respect de l'environnement et du développement durable s'engage à :

- Intégrer des règles environnementales dès la conception du dispositif médical, afin de limiter les consommations de ressources naturelles et la production de rejets et déchets polluants (éco-conception) ;
- Privilégier le recours à des matériaux performants, recyclés et recyclables, dans la mesure où l'état de l'art le permet et dans le respect des règles de sécurité imputables à nos dispositifs médicaux ;
- Favoriser les échanges d'informations et de documents sous forme électronique, en interne via notre réseau informatique et en externe via notre portail Internet et son accès client ;
- Encourager notre personnel à des pratiques favorables à la protection de l'environnement dans ses gestes usuels et professionnels au quotidien ;
- Susciter et promouvoir chez nos clients et partenaires l'adhésion à nos engagements en matière de protection de l'environnement ;
- Assurer le tri, puis la valorisation ou l'élimination adéquate des déchets, dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé des personnes.
- Travailler ensemble à l'amélioration de nos processus pour réduire au maximum notre impact écologique.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

Le personnel des départements recherche et développement et bureau d'études est sensibilisé afin de prendre en compte les impacts environnementaux dès la conception des nouveaux produits.

Ainsi un membre du bureau d'étude a suivi une formation auprès du LCIE-Bureau Veritas fin 2011 sur le thème « Normes environnementales et impacts : intégrer l'éco-conception dans le développement de vos produits », Le responsable du service recherche et développement avait également bénéficié de cette formation antérieurement.

La formation et l'information des salariés en matière de protection de l'environnement se traduisent également par un affichage de recommandations pour un usage raisonné des ressources (sensibilisation des services généraux).

Les salariés sont aussi invités à utiliser les bennes de recyclage spécifiques en fonction de la typologie des déchets à évacuer.

- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Cf actions de formations évoquées ci-dessus

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

DMS n'a constitué aucune provision en garantie relative à des risques environnementaux, n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation à ce titre ni n'étant impliqué dans aucun litige mettant en jeu sa responsabilité à ce titre.

b) Pollution et gestion de déchets

- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Le groupe DMS considère n'avoir aucun rejet affectant gravement l'environnement.

Les produits chimiques, bien qu'étant peu utilisés au regard de notre activité, sont répertoriés, conservés dans une armoire dédiée et sécurisée, et éliminés selon la réglementation en vigueur.

- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Prévention

Le processus de conception du Groupe DMS intègre la notion de développement durable, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés et/ou recyclables. De plus, les systèmes sont conçus pour pouvoir être entièrement démontés en fin de vie, afin de permettre d'en trier tous les éléments et d'effectuer un recyclage des pièces (métal, cartes électroniques, plastique...).

Responsabilité élargie du producteur

Le Groupe DMS a mis en place un système de collecte et de traitement des DEEE afin d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques définie dans la Directive Européenne 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les articles R.543-172 et suivants du Code de l'Environnement.

La collecte et le recyclage des dispositifs médicaux mis sur le marché Français (y compris les DOM et COM) sont financés en reversant une partie du prix de vente à ESR, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la fin de vie des équipements électrique et électroniques. Cette adhésion comprend l'enlèvement sur le site de nos clients et également sur le site de production APELEM.

Un reporting annuel est effectué auprès de ESR (nombre d'unités et tonnages d'équipements) qui prend en charge l'ensemble des déclarations au Registre national des Producteurs d'Équipements Electrique et Electronique tenu par l'ADEME.

Gestion des déchets

Les déchets produits par le Groupe DMS sont majoritairement des déchets industriels non dangereux (déchets d'emballage...) et dans une moindre mesure des déchets industriels dangereux (emballages souillés, aérosols, DEEE).

Pour favoriser la recyclabilité ou la valorisation de nos déchets et répondre aux exigences du Code de l'Environnement, un tri sélectif des déchets a été mis en place : des zones sont dédiées et identifiées, l'ensemble du personnel a été sensibilisé et des affichages rappellent les bonnes pratiques de tri.

Afin de maîtriser la gestion de nos déchets, des contrats ont été formalisés avec deux prestataires qui mettent à notre disposition des containers spécifiques pour chaque catégorie de déchet et les acheminent vers des centres de traitements autorisés (spécialisés).

Les produits sont conformes aux exigences de la Directive européenne RoHS du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, applicable depuis juillet 2014 aux dispositifs médicaux.

- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Une étude réalisée par les services de santé au travail a conclu que le niveau sonore à l'intérieur des ateliers ne présentait pas de danger particulier pour les utilisateurs, ni par extension pour les riverains.

Le rayonnement ionisant est le risque le plus élevé qui a été identifié au niveau environnemental.

L'exposition à ce risque trouve son origine dans les activités rayons X de calibration des machines. De nombreuses mesures de sécurité existent : dosimètre mensuel individuel et d'ambiance, marquage des zones de sécurité au sol, signalisation lumineuse pendant les tirs, tabliers, paravents, salles et armoires plombées. Les appareils sont conformes aux normes en vigueur en la matière. Rappelons également que les ostéodensitomètres à rayons X ne sont pas des appareils de radiologie classique : leur émission ionisante de rayons X est, ainsi, environ 100 fois plus faible qu'un appareil de radiologie conventionnel.

De plus, 2 salariés du groupe qualifiés « personnes compétentes en radioprotection » PCR s'assurent que ces risques spécifiques sont correctement identifiés et maîtrisés.

Chaque nouvel entrant au sein des sociétés DMS et Apelem (salarié, stagiaire, intérimaire...) bénéficie à son embauche d'une formation spécifique sur la radioprotection dispensée par l'un des PCR référent, de plus, le livret d'accueil actualisé annuellement est remis le jour de l'intégration et reprend les informations relatives aux risques spécifiques et aux mesures de prévention correspondantes.

Les salariés particulièrement exposés à ce risque sont porteurs de badges de dosimétrie et bénéficient d'une surveillance médicale renforcée et sont titulaires d'une fiche individuelle d'exposition.

c) Utilisation durable des ressources

- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
Les bureaux et site de fabrication du Groupe sont implantés en zones urbaines, dans des régions non soumises au stress hydrique. L'eau n'est pas utilisée dans le cycle de production, la consommation totale d'eau est donc non significative.
- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les développements au sein du groupe DMS visent systématiquement à réduire les poids des produits, ce qui conduit à un gain en termes de matière première utilisée ainsi qu'un allègement des masses à transporter.

Nous sensibilisons également nos salariés à réduire les impressions papier à travers notre charte d'environnement ainsi qu'au recyclage de nos produits.

- La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le groupe doit mener une réflexion sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité énergétique de ses installations, et n'utilise pas à ce jour d'énergies renouvelables.

- L'utilisation des sols

Compte tenu de son activité le groupe DMS n'est pas concerné par ce thème.

d) Changement climatique

- Les rejets de gaz à effet de serre

L'activité industrielle ne génère pas directement de rejets de gaz à effet de serre.

Le groupe DMS a mis en place un système de visioconférence afin de limiter les déplacements routiers entre les sites de Nîmes et de Mauguio.

- L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Non applicable : aucun site implanté dans des zones sensibles, sismiques, inondables

e) Protection de la biodiversité Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Non applicable : aucun site implanté en zone protégée

3 Informations sociétales

a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales

Les comptes consolidés de l'année 2019 comprennent 90 K€ de charges comptabilisées au titre de la contribution foncière des entreprises, qui seront versées aux collectivités locales, ainsi que 29 K€ au titre des taxes foncières.

b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

- Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations et les actions de partenariat ou de mécénat :

Le groupe DMS utilise les services de centres locaux d'aide par le travail (ESAT) qui permettent l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la vie active.

Le groupe accueille également des stagiaires de tous niveaux en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement.

c) Sous-traitance et fournisseurs

- La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Le groupe DMS applique des méthodes d'évaluation de ses fournisseurs qui permettent la notation de critères sociaux et environnementaux et invite ses fournisseurs à initier une démarche de qualité environnementale.

Le groupe se conforme aux réglementations en vigueur en matière de risques environnementaux et respecte les directives européennes de réduction des matières dangereuses dans ses composants et ses process.

- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Afin de bénéficier de la valeur ajoutée des fournisseurs et sous-traitants sur ses conceptions et améliorer constamment ses produits, DMS favorise les co-développements. Des relations de partenariat se développent, basées sur le respect mutuel des parties.

Les actions de sous-traitance donnent lieu à des transferts de compétences, à des actions de formation des équipes qui permettent de connaître les conditions de production et d'apprécier les bonnes conditions sociales et environnementales de nos partenariats.

Des audits annuels sont réalisés auprès des sous-traitants stratégiques afin de vérifier la qualité des pratiques, le bon niveau de formation des opérateurs et le cadre social des activités.

La recherche systématique de sous-traitants certifiés ISO 9001, ISO 13485, ou dotés de systèmes d'assurance qualité efficaces contribue à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Le groupe DMS assume ses obligations de vigilance à l'égard de ses sous-traitants en matière de travail dissimulé.

d) Loyauté des pratiques

- Les actions engagées pour prévenir la corruption

Les thèmes tels que les conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations seront prochainement formalisés dans les procédures spécifiques au service achats du groupe.

Le groupe a également inclus ces notions dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau salarié afin de communiquer sur son engagement pour prévenir la corruption.

- Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Le groupe DMS ne commercialise pas de produits directement auprès du grand public, mais à travers des distributeurs professionnels, ou à des établissements de santé.

Les équipements commercialisés par le Groupe sont soumis à des tests stricts pour obtenir le marquage CE, ce qui assure la prise en compte de la sécurité des patients et des opérateurs, notamment en termes de respect des doses de radiation et de radioprotection.

Par ailleurs le groupe est soumis aux déclarations de matériovigilance auprès de l'ANSM en France ainsi qu'auprès des autres organismes internationaux.

- Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme

Néant

ANNEXE 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 225-100-1 1 5°)

3.1 OBJECTIFS

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs :

- de recenser les risques potentiels qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels et de les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts),
- de définir et de mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle des risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires
- gestion de trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés (processus de vente) sont les suivants :

- dépassement sur les prix de revient des matériels médicaux élaborés (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non-satisfaction client dans le cadre de la livraison de matériels médicaux.

Les risques opérationnels peuvent être importants du fait de l'importance des commandes, de la nature des matériels livrés (matériel médical) et de la répartition du chiffre d'affaires sur un nombre de clients limités.

3.2 ORGANISATION GENERALE DU CONTROLE INTERNE

3.2.1 Référentiel

La société adopte le cadre de référence pour les VaMPS de l'AMF.

3.2.2 Analyse des facteurs de risques

Les facteurs de risques sont exposés dans le rapport de gestion en section 3.7.

La société n'a pas organisé un service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte.

Toutefois, le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent principalement sur :

- l'indépendance et la séparation des fonctions entre les personnes chargées de l'engagement des opérations et celles chargées de leur contrôle.
- la mise en place du Comité de Direction qui comprend les responsables des différentes fonctions de la société. Ils traitent de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de l'entreprise dans ses différents aspects. Chaque membre de ce comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Compte tenu de la taille du groupe, la gestion des risques est assurée par la direction générale qui réunit régulièrement le comité de direction réunissant les Directeurs du groupe. Elle passe régulièrement en revue les principaux risques auxquels la société est confrontée et notamment ceux décrits dans le rapport de gestion. La gestion opérationnelle des risques est confiée aux directeurs responsables des activités ressources humaines, industrielles, commerciales et financières.

La taille du groupe permet une communication très régulière entre le Président Directeur Général et les Directeurs.

La direction générale a notamment le souci de s'assurer que les expériences passées soient prises en considération.

La société a également mis en place un ensemble de polices d'assurances destinées à garantir la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

Le Système de Management de la Qualité est certifié conformément à la norme ISO 9001:2015 et la norme ISO 13485:2016 / EN ISO 13485 :2016 (norme complémentaire spécifique aux dispositifs médicaux).

Ses produits sont conformes à la réglementation européenne exprimée par la directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux, modifiée par la directive 2007/47/CE et certifiés par l'organisme notifié SGS.

3.2.3 Des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

En France, le groupe DMS bénéficie d'implantations stratégiques dans les différentes zones géographiques dans les domaines de la distribution et du service après vente soit en direct soit au travers d'accords commerciaux.

En ce qui concerne l'export, le groupe a conclu des accords avec des distributeurs locaux, parfois exclusifs, qui prennent en charge l'installation et le service après vente des produits DMS.

La société mère DMS SA développe à la fois une activité de production et distribution de matériels d'ostéodensitométrie ainsi qu'une activité de centre de services au profit de ses filiales afin de mutualiser les ressources et d'en optimiser l'utilisation.

3.2.4 Procédures de contrôle de l'information comptable et financière

- Contrôle interne – procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

La gestion administrative et financière est placée sous l'autorité du Président Directeur général, qui s'appuie pour la finalisation des travaux de clôture des comptes, sur un cabinet d'expertise comptable indépendant (EXCO).

L'équipe financière est responsable de l'établissement des comptes sociaux de la société DMS, des comptes consolidés du groupe et de la mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du groupe et de leurs adaptations aux changements de normes.

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe, Les comptes consolidés sont préparés conformément aux règles aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'union européenne à ce jour.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Une analyse juridique approfondie a été menée pour mieux prendre en compte les impacts juridiques des incoterms sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Un lien systématique a été mis en place entre les services commerciaux, logistiques et comptables pour obtenir les informations nécessaires à la reconnaissance du chiffre d'affaires en conformité avec les définitions des transferts de propriété définies par les incoterms.

- Cycle trésorerie :

Le cycle est traditionnellement considéré comme un processus sensible ; ce qui conduit à imposer une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements, les personnes sont différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement / comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle du rapprochement bancaire.

- Pour le cycle encaissements, les intervenants sont différents pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement, comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Le trésorier du Groupe actualise quotidiennement les décaissements et encaissements réalisés lui permettant d'optimiser les gestions des lignes de trésorerie accordées par les établissements bancaires.

- Contrôle interne – procédures opérationnelles métier :

- Processus vente :

Après validation de la faisabilité d'une affaire tant en terme technique que de délai, le service commercial transmet au client une offre commerciale pour acceptation formelle.

Afin de prévenir le risque d'impayés, une assurance COFACE a été souscrite pour les ventes de la filiale APELEM, dans le cas où une couverture COFACE ne peut être obtenue, le groupe impose généralement l'ouverture préalable d'un crédit documentaire ou exige un paiement intégral avant livraison. Il n'est pas nécessaire de s'assurer contre le risque de change car la majorité des ventes sont libellées en euros.

- Satisfaction clients : Traitement des réclamations et processus d'amélioration continue

Les réclamations clients sont enregistrées et analysées par le Service Après Ventes.

Ces réclamations peuvent porter sur des défauts de fonctionnement, des difficultés de mise en route ou des demandes d'amélioration. En fonction de leur criticité, les réclamations sont classées en demande d'Actions Correctives ou Préventives.

Un comité hebdomadaire réunissant des services Qualité, Développement, Production, Service après ventes et Supply chain se réunit alors pour évaluer les actions à mettre en place.

Ce même comité évalue également toute demande de modifications issues d'idées d'amélioration, de remontées terrain, de réflexions de réduction de coûts, de besoins identifiés du marché, de contraintes réglementaires ou de cas de matériovigilance, répertoriées dans un tableau et évaluées selon leur criticité lors de cette réunion.

La mise en œuvre de ces actions ainsi que leur efficacité sont examinées lors des réunions suivantes.

- Stocks

Chaque demande d'achat ponctuelle n'est traitée qu'après vérification de l'état des stocks concernés. Les commandes cadencées sont basées sur les prévisions commerciales.

Les sociétés du groupe travaillent régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'elles ont préalablement référencés.

Les caractéristiques des pièces constitutives des appareils fabriqués sont définies par le bureau d'études et actualisées, une remise à niveau des pièces en stock peut être effectué par le fournisseur ou en interne. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique au moins une fois par an lors de la clôture comptable annuelle.

Un système informatique intégré de type ERP permet une meilleure traçabilité des flux de matériels, et a contribué à l'amélioration des processus d'évaluation des stocks.

- Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale :

Les demandes de recrutement sont formulées par les membres du comité de direction dans le cadre des réunions mensuelles. Les arbitrages concernant les évolutions salariales (augmentations, primes...) sont réalisés dans le cadre de réunions spécifiques avec le Président Directeur Général le Directeur Général délégué et la responsable des ressources humaines à l'issue des entretiens annuels de progrès.

Le service Ressources Humaines contrôle le processus de recrutement en étroite collaboration avec le responsable de service concerné, (détermination du profil de poste, diffusion de l'annonce, et sélection des candidats).

Les bulletins de salaires sont établis par un cabinet d'expertise comptable externe. Ils sont ensuite validés et vérifiés par le Service des ressources humaines.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Etats de la situation financière au 31 décembre 2019

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	4 037	4 037	-
Immobilisations incorporelles		Note 4	10 556	9 304	1 252
Immobilisations corporelles		Note 5	1 409	794	615
Impôts différés actifs		Note 23	-	-	-
Actifs financiers non courants		Note 6	274	139	135
Participation dans les entreprises associées			-	-	-
Autres actifs non courants			-	-	-
Total de l'actif non courant			16 276	14 274	2 002
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	9 877	10 350	- 473
Créances clients		Note 8	8 349	7 571	778
Autres actifs courants		Note 9	4 304	3 590	714
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	1 477	1 052	425
Total de l'actif courant			24 007	22 563	1 444
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés			-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF			40 283	36 837	3 446

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Variation
Capital émis		Note 24	19 095	21 537	- 2 442
Prime d'émission			1 345	1 345	-
Autres réserves			- 2 676	573	- 3 249
Résultat de l'exercice			- 3 105	5 400	2 295
Capitaux propres part du Groupe			14 659	18 055	- 3 396
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			183	176	359
Total des capitaux propres			14 842	17 879	- 3 037
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part >1an)		Note 11	2 984	3 275	- 291
Impôts différés passifs		Note 23	-	-	-
Provisions à long terme		Note 12	500	366	134
Autres passifs non courants		Note 13	-	322	- 322
Total du passif non courant			3 484	3 963	- 479
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 14	11 292	9 168	2 124
Autres créiteurs		Note 14	3 826	2 482	1 344
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	1 778	2 820	- 1 042
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	5 061	525	4 536
Impôts exigibles			-	-	-
Provisions à court terme		Note 12	-	-	-
Total du passif courant			21 957	14 995	6 962
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-	-
TOTAL DU PASSIF			40 283	36 837	3 446

Etat du résultat global au 31 décembre 2019

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		31/12/2019	31/12/2018
K€	Notes	12 mois	12 mois
Activités maintenues			
Produit des activités ordinaires	Note 17	31 011	24 324
Autres produits	Note 18	3 301	3 342
Variation de stocks de produits finis et en cours		17	133
Marchandises et matières consommées		-22 426	-17 756
Frais de personnel	Note 19	-8 339	-7 591
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	-565	-239
Dotations aux provisions		-143	-573
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	-1 519	-1 280
Charges externes		-5 285	-5 196
Autres charges	Note 20	-490	-358
Résultat opérationnel courant		-4 438	-5 194
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	1 410	-70
Résultat opérationnel		-3 028	-5 264
Produits financiers		50	53
Charges financières		-260	-242
Résultat financier	Note 22	-210	-189
Résultat avant impôt		-3 238	-5 453
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-3 238	-5 453
Impôt sur le résultat	Note 23		-1
Résultat des activités abandonnées	Note 1		0
Résultat net consolidé		-3 238	-5 454
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-133	-54
Résultat net consolidé-part du groupe		-3 105	-5 400
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)			
Résultat de base par action pour le résultat net	Note 25	-0,19	-0,33
Résultat de base par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,19	-0,33
Résultat dilué par action pour le résultat net	Note 25	-0,19	-0,33
Résultat dilué par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,19	-0,33

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2019	31/12/2018
	12 mois	12 mois
Résultat net consolidé	- 3 238	- 5 454
Pertes et gains actuariels	- 63	19
Effet d'impôt		
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	- 63	19
Écarts de conversion relatifs aux activités en cours de cession	-	-
Écarts de conversion	- 15	- 15
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	- 15	- 15
Total autres éléments du résultat global	- 78	4
Résultat global	- 3 316	- 5 450
Dont part du groupe	- 3 182	- 5 396
Dont part des intérêts minoritaires	- 134	- 54

Variation des capitaux propres consolidés

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES				
Solde au 1er janvier 2018	16 120 556	26 078	1 362	-	3 967	23 473	-	125	23 348		
Variation de périmètre (1)				-	5	-	5	3	-	2	
Autres											
Résultat net				-	5 400	-	5 400	-	54	-	5 454
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					4		4				4
Augmentation de capital											
Réduction de capital		-	4 541	-	17		4 541	-	17		-
Solde au 31 décembre 2018	16 120 556	21 537	1 345	-	4 827	18 055	-	176	17 879		
Solde au 1er janvier 2019	16 120 556	21 537	1 345	-	4 827	18 055	-	176	17 879		
Variation de périmètre (2)					-	214	-	214	493		279
Autres											
Résultat net				-	3 105	-	3 105	-	133	-	3 238
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres											
Augmentation de capital											
Réduction de capital		-	2 442		2 442		-				-
Solde au 31 décembre 2019	16 120 556	19 095	1 345	-	5 781	14 659	-	183	14 842		

- (1) La ligne "variation de périmètre" en 2018 correspond à l'intégration de la filiale LPA CORP au 1^{er} janvier 2018.
- (2) La ligne "variation de périmètre" en 2019 correspond aux différentes variations de périmètre intervenues sur l'exercice (cf note 1)

Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2019	31/12/2018
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-3 238	-5 454
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	1 255	1 631
. Variation des impôts différés		1
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	221	-50
. Résultat de cession d'actifs non courants	-121	119
Marge brute d'autofinancement	-1 883	-3 753
Variation des stocks	473	-975
Variation des créances clients	-700	1 855
Variation des autres créances	502	140
Variation des dettes fournisseurs	1 971	1 801
Variation des autres dettes	1	202
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	2 247	3 023
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	364	-730
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Cession/Acquisition d'un terrain		126
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	-3 376	-3 363
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)	312	6
Réduction d'actifs financiers	20	4
Incidence variation de périmètre	701	2
Subventions d'investissement encaissées	50	
Variation des autres actifs et passifs non courants		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	-2 293	-3 225
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	31	267
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire des filiales souscrites par des tiers hors groupe	1	
Augmentations de capital en numéraire de la mère		-17
Nouveaux emprunts et financements	4 039	994
Remboursements d'emprunts, avances et financements	-674	-985
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	3 397	259
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (4)		
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)	1 468	-3 696
Incidence de la variation des taux de change		
Trésorerie d'ouverture	-1 769	1 927
Trésorerie de clôture	-301	-1 769
Variation nette de trésorerie	1 468	-3 696

Présentation du tableau de flux de trésorerie : les montants de trésorerie d'ouverture et de clôture s'entendent déduction faite des sommes relatives aux cessions de créances professionnelles (mobilisations de créances). (cf note 10)

Les principales variations du besoin en fonds de roulement opérationnel s'analysent comme suit :

- Augmentation des créances clients en lien avec la hausse du chiffre d'affaires
- Augmentation des dettes fournisseurs est également principalement en lien avec la hausse du chiffre d'affaires.

Annexe des états financiers consolidés

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Activités

A l'issue de l'année 2019, DMS Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 31 M€, contre 24,3 M€ en 2018, soit une augmentation de 27% principalement liée à l'activité de la division DMS Imaging.

DMS Imaging a enregistré une croissance dynamique, bénéficiant de la contribution croissante des référencements en Radiologie en France (UniHA et UGAP), des ventes via Carestream aux Etats-Unis, mais également de l'extension des accords commerciaux avec Fujifilm Europe au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie (lire le communiqué de presse du 3 juin 2019).

Opérations sur le capital (cf note 24)

- Aux termes de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 16 septembre 2019, le capital a été réduit d'une somme de 2 441 491,94 euros pour être ramené de 21 537 002,81 euros à 19 095 510,87 euros par imputation sur les pertes inscrites au compte report à nouveau et par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

Autres informations (cf note 24)

- Le 5 décembre 2019, DMS a mis en place un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf communiqué de presse du 5 décembre 2019).

Evolution du périmètre de consolidation

- Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech constitué par les sociétés STEM CIS et ADIP'SCULPT à la société Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG) a été finalisé. A l'issue de l'opération, DMS Group détenait 80% du capital d'Hybrigenics et Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS.
(cf note 2 Périmètre de consolidation)
- La filiale STEM CIS AUSTRALIE a été dissoute le 16 janvier 2019
- Consécutivement à l'augmentation de capital de la société ADIP'SCULPT en juin 2019, la participation de la société STEM CIS dans ADIP'SCULPT est passée de 70.53% à 99.92%

Evénements postérieurs à la clôture, activité de l'exercice et perspectives

- DMS a réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraires auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds gérés par la société d'investissement VATEL CAPITAL. (cf communiqué de presse du 4 mars 2020).

- Impacts de la crise sanitaire COVID 19

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, sont survenues la crise sanitaire évolutive du COVID-19 et des mesures de confinement, en France et dans de nombreux pays.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive, et, à ce stade il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

Face à cette situation, le groupe a adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires pour lutter contre la pandémie et protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services. Les collaborateurs pour lesquels cette disposition est possible ont été mis en télétravail. Une partie des collaborateurs bénéficie en outre des dispositifs d'activité partielle mis en place par le gouvernement français.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

NOTE 2 - Principes comptables

Principes généraux et normes comptables

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS de l'IASB telles qu'adoptées au 31 décembre 2019 dans l'Union Européenne.

Evolutions des règles et méthodes comptables au cours de l'exercice 2019

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019

Au 31 décembre 2019, le Groupe DMS a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2018, sauf nouvelles obligations IFRS applicables au 1er janvier 2019.

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE attendue (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	1/01/2019	1/01/2019
2	IFRIC 23 <i>Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat</i>	1/01/2019	1/01/2019
3	Amendements à IFRS 9: Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative	1/01/2019	1/01/2019
4	Amendements à IAS 28: Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise	1/01/2019	1/01/2019
5	Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017	1/01/2019	1/01/2019
5.1	Amendements à IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> & IFRS 11 <i>Partenariats</i>		
5.2	Amendements à IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>		
5.3	Amendements à IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i>		
6	Amendements à IAS 19: Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1/01/2019	1/01/2019

- IFRS 16 : Contrats de location

La seule nouvelle norme ayant eu un impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 est la norme IFRS 16.

IFRS 16 remplace IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et vient supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre "contrats de location simple" et "contrat de location financement".

Les preneurs doivent comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créées par un contrat de location. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2019.

Le Groupe a retenu une application rétrospective modifiée de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, soit :

- Aucun retraitement des données comparatives
- Evaluation des passifs de location : paiements résiduels actualisés au taux d'emprunt marginal du preneur à la date de première application
- Evaluation du droit d'utilisation : option (par contrat) d'évaluation à la date de première application pour la valeur du passif de location, ajustée des montants locatifs payés d'avance ou à payer

La norme a été appliquée pour tous les contrats considérés comme des contrats de location en application d'IAS 17 et IFRIC 4. Les exemptions autorisées par la norme IFRS 16 ont cependant été retenues par le Groupe : contrats d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois et contrats concernant des biens de faible valeur à neuf (inférieure à 5000 \$).

L'impact du retraitement de ces contrats est une augmentation des actifs immobilisés et des dettes financières de 626 K€ au 1^{er} janvier 2019, soit 1,7% du total bilan.

Les impacts sur le résultat opérationnel et le résultat financier sont présentés ci-après :

en K€	Avant impact IFRS 16	Après impact IFRS 16
Résultat opérationnel	- 3 046	- 3 028
Résultat financier	- 192	- 210

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire :

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendments to IFRS10 and IAS28: Sale or Contribution of Assets between an Investor and its Associate or Joint Venture Effective date of amendments to IFRS10 and IAS 28	<i>Reportée sine die</i>	<i>Suspendu</i>
2	IFRS 17 Insurance contracts	1/01/2021	ND
3	Amendment to IFRS 3 : definition of a business	1/01/2020	ND
4	Amendment to IAS 1 and IAS 8: definition of material	1/01/2020	ND

Le Groupe ne devrait pas être impacté par l'application de ces normes.

Continuité d'exploitation

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2019 s'élève à -3.238 K€, et le niveau de trésorerie nette s'élève à -301 K€.

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des actions mises en œuvre pour financer l'activité au cours des douze prochains mois, d'une part la

signature en décembre 2019 d'un contrat de financement global sous forme d'ORNANE pouvant atteindre un montant nominal total d'emprunt obligataire de 4 000 000 € (cf note 24), et d'autre part la levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires réalisé avec suppression du droit préférentiel de souscription auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds gérés par la société d'investissement VATEL CAPITAL (cf communiqué de presse du 4 mars 2020).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Note 4) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 18).

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Elimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2019 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés consolidées le sont par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S.	Nîmes	319 996 146	Filiale	100%	
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100%	
APELEM KOREA	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale		100% (1)
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona		Filiale		51% (2)
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
STEMCIS	S.A.S.	France	504 934 050	Filiale		79,67% (3)
ADIP'SCULPT	S.A.S.	France	492 446 091	Filiale		79,61% (3)
HYBRIGENICS	S.A	Montpellier (Mauguio)	415 121 854	Filiale	79,67% (3)	
HYBRIGENICS USA	Inc	USA		Filiale		79,67% (3)
LPA CORP	S.A.S.	France	537 869 927	Filiale	50,09% (4)	
AXS Medical	S.A.S.	France	519 753 990	Filiale	100%	

(1) APELEM Korea est détenue à 100% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 100% dans APELEM Korea. (Cette société n'a plus d'activité commerciale).

(2) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France), le groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 51% dans APELEM Espagne.

(3) Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech (constitué alors des sociétés STEM CIS et ADIP'SCULPT) de DMS à la société Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG) a été finalisé. A l'issue de l'opération, DMS Group détenait 80% du capital d'Hybrigenics et Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS. Les impacts de cette opération sur les comptes du Groupe DMS sont présentés ci-après.

STEMCIS détient quant à elle 99,92% du capital d'ADIP'SCULPT suite à une augmentation de capital en juin 2019.

STEMCIS AUSTRALIE a été dissoute le 16 janvier 2019.

Dans le cadre du financement par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf Note 24), une première tranche a été remboursée par voie d'échange de titres Hybrigenics ramenant la participation de DMS au capital d'Hybrigenics de 80% à 79,67% au 31 décembre 2019.

(4) Suite au démarrage de la commercialisation du produit CELLISS en 2018, la filiale LPA CORP qui était non consolidée jusqu'au 31 décembre 2017 a été intégrée au périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2018.

Conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Impacts de l'entrée du Groupe Hybrigenics dans le Groupe DMS

Les comptes du Groupe DMS au 31 décembre 2019 incluent le Groupe Hybrigenics (composé d'Hybrigenics France et sa filiale Hybrigenics USA) à compter du 1^{er} juillet 2019, date de prise de contrôle par le Groupe DMS.

Le résultat global consolidé 2019 ne reflète donc pas 12 mois d'activité du Groupe dans son nouveau périmètre.

Les principaux agrégats de la société Hybrigenics France sont les suivants au 31/12/2019 :

- Total bilan : 5.911 K€
- Capitaux propres : 5.230 K€
- Chiffre d'affaires (12 mois) : 235 K€
- Résultat d'exploitation (12 mois) : -1.361 K€
- Résultat net (12 mois) : -736 K€

Cette acquisition ayant été rémunérée par échange de titres STEM CIS, le Groupe a constaté une dilution dans sa quote part de détention du sous groupe STEM CIS, passant de 100% à 80%.

La différence entre la valeur du sous groupe acquis (Hybrigenics) et la valeur du sous groupe cédé en contrepartie (Stemcis) a entraîné la comptabilisation dans les comptes consolidés de l'exercice d'un badwill de 1.034 K€ en résultat opérationnel non courant (cf note 21).

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

- La société Hybrigenics Services détenue à 100% par Hybrigenics est exclue du périmètre de consolidation dans la mesure où cette filiale sans activité est jugée non significative. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société Hybrigenics s'élève à 23 K€.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2018 : 2 969 K€
- Résultat 2018 : perte de 363 K€
- Total bilan 2018 : 3 892 K€

- La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où elle n'exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société APELEM s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2019 : 2 331 K€
- Résultat 2019 : perte de 12 K€
- Total bilan 2019 : 586 K€

NOTE 3 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le Groupe est organisé autour de 3 secteurs opérationnels :

- DMS Imaging (Imagerie médicale : Radiologie et Ostéodensitométrie)
- DMS Wellness fabrication et à la commercialisation de l'appareil CELLISS (DMS Wellness LTD et la branche d'activité Wellness de la SA DMS)
- DMS Biotech (Sous-Groupe Hybrigenics) : ventes de kits de Lipofilling et recherche en médecine régénérative.

31/12/2019	DMS Biotech				Total
	DMS Imaging	DMS Wellness	Hybrigenics	Stemcis/Adip 'sculpt	
Chiffres d'affaires total	30 214	93	4	700	31 011
Elimination du CA inter activités					0
CA sur clients externes	30 214	93	4	700	31 011
Résultat opérationnel	-2 407	-1 299	-362	-608	-4 676
Retraitements de consolidation	1 623		-243	268	1 648
Résultat opérationnel consolidé	-784	-1 299	-605	-340	-3 028
Résultat financier consolidé	-136		25	-99	-210
Charge d'impôt consolidée		0			0
Résultat net consolidé	-920	-1 299	-580	-439	-3 238
Actifs sectoriels	9 112	1 581	191	5 392	16 276

31/12/2018	DMS Biotech				Total
	DMS Imaging	DMS Wellness	Hybrigenics	Stemcis/Adip 'sculpt	
Chiffres d'affaires total	23 329	318	0	677	24 324
Elimination du CA inter activités					0
CA sur clients externes	23 329	318	0	677	24 324
Résultat opérationnel	-3 911	-1 062		-552	-5 525
Retraitements de consolidation	-23			284	261
Résultat opérationnel consolidé	-3 934	-1 062	0	-268	-5 264
Résultat financier consolidé	-77			-113	-190
Charge d'impôt consolidée		-1			-1
Résultat net consolidé	-4 011	-1 063	0	-381	-5 455
Actifs sectoriels	7 760	1 700		4 814	14 274

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs à l'exception des instruments financiers et de la trésorerie.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	31/12/2019	31/12/2018
Afrique	1 012	1 891
Amérique du Nord et du Sud	2 542	1 135
Asie	3 556	4 457
Europe	20 067	14 333
Moyen Orient	3 389	2 164
Océanie	445	344
TOTAL	31 011	24 324

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

En K€	France	Etranger	Total 31/12/2019
Actifs non courants	16 263	13	16 276

En K€	France	Etranger	Total 31/12/2018
Actifs non courants	14 247	27	14 274

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill**Principe comptable*****Frais de Recherche et développement:***

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- l'UGT APELEM (secteur opérationnel de la radiologie)
- l'UGT STEM CIS
- l'UGT AXS MEDICAL

Le Groupe DMS estime, sur la base d'évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur complémentaire sur le montant des goodwill présentés au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrites ci-après pourraient induire une insuffisance des valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit:

Valeurs brutes (K€)	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	4 008	3 182	826	1 734	989	745
Frais de R&D	20 642	11 068	9 574	18 114	9 671	8 443
Goodwill	6 838	2 800	4 038	6 838	2 800	4 038
Autres actifs incorporels	187	32	155	131	15	116
TOTAL	31 675	17 082	14 593	26 817	13 475	13 342

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 734	2 244	188	158	4 008
Frais de R&D	18 114		2 528		20 642
Goodwill	6 838				6 838
Autres actifs incorporels	131		56		187
TOTAL	26 817	2 244	2 772	158	31 675

Les 2 244 K€ de licences dans la colonne « variation de périmètre » correspondent aux impacts liés à l'entrée de la filiale Hybrigenics dans le périmètre consolidé depuis le 1^{er} juillet 2019 (cf note 1).

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Clôture
Concessions, brevets, licences	989	2 244	124	175	3 182
Frais de R&D	9 671		1 397		11 068
Goodwill	2 800				2 800
Autres actifs incorporels	15		17		32
TOTAL	13 475	2 244	1 538	175	17 082

Les goodwills au 31 décembre 2019 s'analysent comme suit :

Goodwill en K€	Valeurs brutes au 31 décembre 2019	Pertes de Valeurs	Valeurs nettes au 31 décembre 2019
Goodwill APELEM	3 774	2 800	974
Goodwill AXS	893		893
Goodwill STEM CIS	2 171		2 171
TOTAL	6 838	2 800	4 037

Aucune variation n'a été enregistrée sur l'exercice.

Goodwill APELEM

La valeur recouvrable de l'UGT d'Apelem est calculée sur la base de valeurs boursières comparables, établies par un intervenant extérieur et indépendant.

Les 15 entités considérées comme comparables sont celles qui interviennent dans le même secteur d'activité et répondent aux critères suivants :

- Un marché géographique similaire
- Une croissance comparable
- Des niveaux de marge proche
- Un suivi assuré par plusieurs analystes indépendants

Cette approche conduit à l'évaluation d'Apelem à l'aide d'un coefficient multiplicateur du chiffre d'affaires de 1,9.

Sur cette base, aucune dépréciation du goodwill n'est à constater au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Sensibilité :

Une dépréciation serait à constater à partir :

- de l'application d'un coefficient de 0,40
- d'un chiffre d'affaires de référence de 5 M€

Si nous restreignons l'échantillon des comparables aux 3 sociétés de tailles similaires, le coefficient multiplicateur du chiffre d'affaires est de 2.1.

Sur cette base également aucune dépréciation du goodwill n'est à constater au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et une dépréciation serait à constater à partir d'un chiffre d'affaires de référence de 5 M€.

Goodwill AXS MEDICAL

L'évaluation de l'UGT AXS Medical est basée sur la méthode du Discounted cash-Flow sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions de flux de trésorerie sur une période de 5 ans
- taux d'actualisation de 11.37 %
- un taux de marge comparable à celui constaté au cours de l'exercice des années précédentes
- un plan d'affaires tenant compte des partenariats actuels (notamment celui noué avec Fujifilm)
- un taux de croissance à l'infini de 0%

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2019.

Sensibilités :

Une dépréciation serait à constater à partir d'un taux d'actualisation de 20%.

Une dépréciation serait à constater si les réalisations sont inférieures à 70 % des prévisions de chiffre d'affaires.

Goodwill STEM CIS

L'UGT STEM CIS (et ses filiales) a été évaluée récemment dans le cadre de l'apport partiel d'actifs de la division DMS BIOTECH de DMS à HYBRIGENICS finalisée en octobre 2019, et cette évaluation a fait l'objet d'un rapport du commissaire aux apports.

L'évaluation de l'UGT STEM CIS (et ses filiales) est basée sur la méthode du Discounted cash-Flow sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions de flux de trésorerie sur une période de 5 ans
- un plan d'affaires tenant compte des nouvelles homologations en cours dans plusieurs pays, et des développements en cours
- un taux d'actualisation de 15.63 % calculé comme suit :

Coût moyen pondéré du capital (CMPC)	
% Capitaux propres	98,7%
% Dette	1,3%
Taux sans risque (a)	0,016%
Prime de risque du marché (b)	7,964%
Beta levered (c)	1,24
Prime de risque/taille (d)	5,91%
Coût des capitaux propres $k=a+(b*c) + (d)$	15,81%
Taux d'intérêt de la dette	2,84%
Taux d'IS	25,00%
Coût dette	2,13%
CMPC	15,63%

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2019.

Sensibilités :

- Une dépréciation serait à constater à partir d'un EBITDA normatif inférieur à 13,7% du chiffre d'affaires normatif
- Une dépréciation serait à constater si les réalisations sont inférieures à 41% de croissance du chiffre d'affaires sur l'année 2022

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

Frais de R&D (K€)	DMS Biotech				Total
	DMS Imaging	DMS Wellness	Hybrigenics	Stemcis/Adip'sculpt	
Brut Ouverture	13 703	1 683		2 728	18 114
Variation du périmètre					-
Acquisition	1 496	241		791	2 528
Diminution					-
Brut clôture	15 199	1 924		3 519	20 642
Amortissements ouverture	8 377	253		1 041	9 671
Variation du périmètre					-
Dotation	930	351		116	1 397
Reprise					-
Amortissement clôture	9 307	604		1 157	11 068
TOTAL FRAIS DE R&D	5 892	1 320		2 362	9 574

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions 10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations 7 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 10 ans

En ce qui concerne l'immeuble d'APELEM, construit avec un bail à construction, la durée d'utilité des composants amortissables sur une durée supérieure à la durée du bail a été réduite à la durée du bail, soit 30 ans. Le bail à construction a été analysé, conformément à la norme IAS 17.4, en une location simple pour la partie afférente au terrain, le transfert de propriété n'étant pas prévu au contrat.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Droit d'utilisation des actifs corporels	886	325	561	0		0
Constructions	1 013	982	31	1 013	953	60
Matériel et outillage	1 467	1 113	354	1 318	947	371
Agencements et autres	6 017	5 554	463	1 324	962	362
TOTAL ACTIFS CORPORELS	9 383	7 974	1 409	3 655	2 862	793

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	1ere application IFRS 16	Acquisition	Reclassement	Diminution	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels	-		626	240	20		886
Constructions (1)	1 013						1 013
Matériel et outillage	1 318	122		85	-	12	1 467
Agencements et autres	1 324	4 523		179	-	8	6 017
TOTAL	3 655	4 645	626	504	-	47	9 383

(1) Bail à construction d'une durée de 30 ans : à l'expiration du bail par arrivée du terme ou par résiliation amiable ou judiciaire, toutes les constructions édifiées par le preneur comme toutes améliorations, deviendront de plein droit la propriété du bailleur. Le bail à construction porte sur le bâtiment de Nîmes (usine de fabrication et bureaux de la société APELEM), Il s'agit de l'actif le plus significatif mais il n'est aucunement stratégique pour la société. L'activité du Groupe n'est pas dépendante de cet actif dans la mesure où un nouveau bâtiment est en cours de construction à Gallargues et un déménagement prévu au cours du second semestre 2020.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	1ere application IFRS 16	Dotations	Reclassement	Sortie	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels				313	12		325
Constructions	953			29			982
Matériel et outillage	947	93		131	-	12	1 113
Agencements et autres	962	4 514		79		1	5 554
TOTAL	2 862	4 607	-	552	-	47	7 974

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	1ere application IFRS 16	Acquisition	Diminution	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions			479	78			557
Droits d'utilisation du matériel et outillage			9			20	29
Droits d'utilisation des autres actifs corporels		18	152	130			300
TOTAL	-	18	640	208	-	20	886

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions			200			200
Droits d'utilisation du matériel et outillage			8		12	20
Droits d'utilisation des autres actifs corporels		9	96			105
TOTAL	-	9	304	-	12	325

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

- Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée résiduelle au 01/01/2019, ou durée du contrat à la date de prise d'effet pour les contrats démarrés après le 01/01/19. Concernant les baux commerciaux, la durée retenue est la durée maximale du bail en cours (en tenant compte de la possibilité de rupture anticipée lorsque cette dernière est considérée comme fortement probable). Conformément à l'analyse de l'IFRIC IC, le Groupe considère que la durée exécutoire d'un bail commercial 3-6-9 en France n'est que de 9 ans et que le preneur ne dispose pas, dans ces baux, d'option de renouvellement en substance.
- Taux d'actualisation : 1,85%, soit le dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire.
- Amortissement sur la durée des contrats

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers (K€)	31/12/2019	31/12/2018
Titres de participation	55	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	219	107
TOTAL	274	138

Les titres de participation concernent la société Russe « SPECTRAP » pour 31 K€ et la filiale Hybrigenics Service pour 23 K€.

Participations dans les entreprises associées :

Néant, aucune participation n'est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2019			31/12/2018			variation N/N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	8 408	839	7 569	8 801	732	8 069	- 500
En cours de production	1 155		1 155	1 066		1 066	89
Produits finis	1 083	10	1 073	1 155	11	1 144	- 71
Marchandises	80		80	72		72	8
TOTAL	10 726	849	9 877	11 094	743	10 351	- 474

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	31/12/2019	31/12/2018	variation
Créances clients	7 775	7 610	165
Clients douteux	1 426	648	778
Factures à établir	5	1	4
Provisions pour dépréciation	-857	-689	-168
TOTAL	8 349	7 570	779

Le risque de non recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, au regard de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients

Créances clients échues et non dépréciées en K€	31/12/2019
Depuis moins de 30 jours	1 275
Depuis 30 à 60 jours	266
Depuis 60 à 90 jours	52
Depuis 90 jours ou plus	807
Total des créances clients échues et non dépréciées	2 400

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	31/12/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	680	739	-59
Personnel	82	67	15
Impôt sur les bénéfices	1 323	1 381	-58
Impôts et taxes	1 160	926	234
Autres créances	499	321	178
Charges à étaler	345		345
Charges constatées d'avance	216	155	61
TOTAL	4 305	3 589	716

Les créances d'impôt exigibles correspondent aux crédits d'impôts des sociétés du Groupe (CIR, CII et CICE (en 2018 uniquement)).

NOTE 10 Trésorerie

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	31/12/2019	31/12/2018	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			
Disponibilités	1 477	1 052	425
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	1 477	1 052	425
Banques créditrices	-64	-119	55
Mobilisations de créances (a)	-1 714	-2 701	987
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	-1 778	-2 820	1 042
TRESORERIE NETTE	-301	-1 768	1 467

(a) Les mobilisations de créances figurent au passif du bilan sur la ligne « Dettes financières (part <1an) ». Pour le détail des dettes financières, se référer à la Note 11

NOTE 11 Passifs financiers

<i>Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)</i>	31/12/2019	31/12/2018	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	1 217	1 441	-224
Passifs locatifs (part >1 an)	314		314
Emprunt obligataire	125		125
Cautions reçues	68		68
Emprunts (part >1 an)	1 260	1 760	-500
Emprunts (part >5 ans)	0	74	-74
TOTAL	2 984	3 275	-291

<i>Dettes financières à moins d'un an (K€)</i>	31/12/2019	31/12/2018	variation
Avances conditionnées	331	211	120
Passifs locatifs (part < 1 an)	241		241
Intérêts courus sur emprunt obligataire	10		10
Factor	3 825		3 825
Emprunt (part <1 an)	654	314	340
<i>Sous total</i>	5 061	525	4 536
Banques créditrices	64	119	-55
Mobilisations de créances	1 714	2 701	-987
<i>Sous total</i>	1 778	2 820	-1042
TOTAL	6 839	3 345	3 494

Total des dettes financières (K€)	31/12/2019	31/12/2018	variation
Avances conditionnées (a)	1 548	1 652	-104
Emprunts bancaires (b)	1 914	2 148	-234
passifs locatifs (c)	555	0	555
Emprunt obligataire (d)	125	0	125
Cautions reçues (e)	68	0	68
Factor (f)	3 825		3 825
Intérêts courus sur emprunt obligataire	10	0	10
Banques créditrices	64	119	-55
Mobilisations de créances (g)	1 714	2 701	-987
TOTAL	9 823	6 620	3 203

a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 548 K€ se compose de :

- 95 K€ d'avance COFACE/BPI assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 120 K€ (sur un montant initial de 300 K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 et se termineront en janvier 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 105 K€ et 15 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 342 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Les remboursements trimestriels ont commencé en septembre 2019 et se termineront en juin 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 76 K€ et pour 266 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 414 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Les remboursements trimestriels ont commencé en septembre 2019 et se termineront en juin 2024. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 92 K€, pour 322 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 64 K€ au titre du premier versement partiel sur contrat d'aide en avance récupérable d'un montant total de 80 K€ accordé à la société STEM CIS. Les remboursements trimestriels interviendront à compter de décembre 2020 et jusqu'en septembre 2025. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 3 K€, pour 51 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 10 K€ à plus de 5 ans.
- 128 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 160 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de décembre 2020 et se termineront en septembre 2025. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 6 K€, pour 102 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 19 K€ à plus de 5 ans.
- 40 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 50 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Les remboursements trimestriels commenceront à partir de décembre 2020 et se termineront en septembre 2025. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 2 K€, pour 32 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans, et pour 6 K€ à plus de 5 ans.
- 119 K€ au titre d'un contrat d'assurance prospection conclu le 1^{er} octobre 2016 au profit de STEM CIS. La période de garantie s'étale sur 2 ans soit jusqu'au 30 septembre 2018 et la période de remboursement de 4 ans commence le 1^{er} octobre 2018 pour se terminer le 30 septembre 2022. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 4 K€ et pour 115 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

- 31 K€ au titre d'une avance de la part de la régie ARDEA au profit de STEM CIS dans le cadre des dispositifs de « prêt emploi cadre ». Les remboursements trimestriels ont commencé en avril 2019 pour se terminer en avril 2021. En conséquence, cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 25 K€ et pour 6 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 17 K€ au titre d'une avance de la part de la régie régionale ARDEA dans le cadre de dispositifs d'aide au recrutement. Cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 17 K€.
- 177 K€ envers la BPI au titre d'un contrat d'assurance prospection export de DMS, cette avance est portée dans les dettes à plus de 5 ans.

(b) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 1 914 K€ et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 30 juin 2021 (7 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû de 120 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 80 K€ et pour 40 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Le solde restant dû s'élève à 67 K€ dont 30 K€ à moins d'un an et 37 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Le solde restant dû de 34 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 15 K€ et pour 18 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 550 K€ en juillet 2016 au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû s'élève à 341 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 132 K€ et pour 209 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit un emprunt de 70 K€ en 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en mai 2021, le solde restant dû au s'élève à 20 K€ (dont 14 K€ à moins d'un an et 6 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans).
- APELEM a financé un chariot élévateur par crédit-bail en 2016. Le solde de la dette incluse dans les emprunts bancaires est non significatif (inférieur à 1 K€).
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 4.93%. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 31 mars 2024 (8 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû au s'élève à 128 K€ dont 30 K€ à moins d'un an, 98 K€ à plus d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 300 K€ en mars 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 5.12% %. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 31 mars 2024 (8 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements

trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Le solde restant dû au s'élève à 255 K€ dont 60 K€ à moins d'un an et 195 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

- APELEM a souscrit en 2017 un emprunt de 200 K€ auprès d'un établissement bancaire. Le solde restant dû s'élève à 93 K€ porté en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 994 K€ en janvier 2018 au taux fixe de 1.85%. Le solde restant dû s'élève à 851 K€ dont 194 K€ à moins d'un an et 656 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

(c) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 31 décembre 2019 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à IFRS 16 (cf notes 4 et 5).

(d) Le 5 décembre 2019, DMS a mis en place d'un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf communiqué de presse du 5 décembre 2019). Au 31 décembre 2019 la dette s'établit à 125 K€ portée en totalité à plus d'un an.

(e) Le montant des cautions reçues pour 68 Ke est détenue par la société Hybrigenics

(f) La société APELEM a souscrit en 2019 un contrat d'affacturage, Il en résulte un encours de créances cédées d'un montant de 3 825 K€ au 31 décembre 2019, porté au poste des dettes financières courantes, ainsi qu'un fonds de garantie d'un montant de 457 K€ porté au poste débiteurs divers.

(g) Le financement du Groupe à court terme était assuré par des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 1 714 K€ dont :

- 1 390 K€ de mobilisations de créances clients des sociétés APELEM et MEDILINK (Il n'existe pas de transfert substantiel des risques et avantages liés à ces créances clients en l'absence du transfert du risque d'impayé et du risque de retard de paiement)
- 324 K€ de mobilisation des crédits d'impôts recherche des sociétés DMS et APELEM

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

K€	31/12/2018	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Provision pour litiges	129	99		-48	180
Provisions pour charges					
Provision pour restructuration					
<i>Sous total provisions risques et charges</i>	<i>129</i>	<i>99</i>	<i>0</i>	<i>-48</i>	<i>180</i>
Indemnités de retraite	238		86	-4	320
<i>Sous total indemnités de retraite</i>	<i>238</i>		<i>86</i>	<i>-4</i>	<i>320</i>
TOTAL	367	99	86	-52	500

La provision pour indemnités de fin de carrière augmente de 82 K€ entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. Cette variation s'analyse comme suit:

- augmentation de 63 K€ attribuable à la variation des hypothèses actuarielles (cf note 15), comptabilisée en OCI ;
- augmentation nette de 19 K€ concernant le coût des services rendus et le coût financier, comptabilisée en charges de personnel.

K€	31/12/2018	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Provisions sur créances clients	688	100	116	-47	857
Provisions sur stocks	743		327	-221	849
<i>Sous total provisions sur actif circulant</i>	<i>1 430</i>	<i>100</i>	<i>443</i>	<i>-268</i>	<i>1 705</i>

NOTE 13 Autres passifs non courants

Le Groupe n'enregistre aucun « Autres passifs non courants » (à plus d'un an) au 31 décembre 2019.

NOTE 14 Autres dettes

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	31/12/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs	11 292	9 168	2 124
Avances reçues	150	141	9
Dettes sociales	2 520	1 241	1 279
Dettes fiscales	694	658	36
Autres dettes	369	350	19
Produits constatés d'avance	93	93	0
Autres dettes	3 826	2 483	1 343
TOTAL	15 118	11 651	3 467

NOTE 15 Engagements de retraite

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul retenues au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
- taux d'actualisation 0.77 % (taux iboxx au 31 décembre 2019)
- Table de mortalité : TH/TF 2000-2002
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres (sauf STEM CIS pour laquelle l'indemnité légale a été retenue)

- Turn over faible pour les cadres et les ouvriers, et turn over fort pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1%

La juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2019 s'élève à 320 K€.

Une variation de -0.25 point du taux d'actualisation entraînerait une hausse de la provision de 22 K€.
Une variation de +0.25 point du taux d'actualisation entraînerait une baisse de la provision de 21 K€.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2019	31/12/2018	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	6 320	5 220	1 100
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Stemcis)	1 544	1 544	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Medilink)	300	300	-
Garanties export (DMS)	108	114	-6
Garanties export (APELEM)	1 059	604	455
Garanties export (MEDILINK)	17	-	17
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	1 698	1 698	-
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	72	104	-31
TOTAL	11 118	9 584	1 535

Les « cautions et garanties » de 6 320 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 1 544 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui d'emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours des années 2016 et 2018.

Les « cautions et garanties » de 300 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Medilink.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des emprunts souscrits au cours des années 2016 et 2018.

Engagements hors bilan liés à l'émission d'ORNANE

Dans le cadre de la mise en place du financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf note 24), DMS s'est engagée à permettre la souscription d'un minimum de 800 obligations par l'Investisseur, en exercice des Bons émis. A la date de clôture, seules 80 obligations ont été émises, soit un engagement résiduel de 720 obligations devant être souscrites.

Litiges :

Depuis 2008, un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. La Cour d'appel de Dijon a rendu un arrêt favorable à DMS le 7 juin 2018, un pourvoi en cassation a été formé le 17 septembre 2018. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2019 et ce notamment compte-tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Le 1^{er} jugement du 4 juillet 2018 est susceptible de voie de recours, et le deuxième jugement du 15 mai 2019 a fait l'objet d'une déclaration d'appel. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2019.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Le Groupe applique IFRS 15 depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente,

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations,

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	31/12/2019	31/12/2018	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	31 011	24 324	6 687
TOTAL	31 011	24 324	6 687

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	31/12/2019	31/12/2018	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	23	39	-16
Production immobilisée	2 187	2 524	-337
Crédits d'impôts	939	717	222
Autres	152	62	90
TOTAL	3 301	3 342	-41

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	31/12/2019	31/12/2018	variation N/N-1
Salaires	5 936	5 531	405
Charges sociales	2 402	2 267	135
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		-208	208
TOTAL	8 338	7 590	748

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 144 salariés, contre 136 au 31 décembre 2018.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les "Autres charges opérationnelles courantes" se décomposent ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	31/12/2019	31/12/2018	variation N/N-1
Autres charges	265	115	150
Impôts et taxes	225	243	-18
TOTAL	490	358	132

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi, ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les Autres produits et autres charges opérationnels se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	31/12/2019	31/12/2018	variation N/N-1
Badwill	1 034		1 034
Abandons de créances		50	-50
Variation de juste valeur des dettes fournisseurs d'immobilisations	380		380
Autres produits opérationnels non courants	1 414	50	1 364
Produits \ Charges sur cessions d'immo		-119	119
Autres charges	-4	-1	-3
Autres charges opérationnelles non courantes	-4	-120	116
Total	1 410	-70	1 480

Le Badwill correspond à l'écart d'acquisition lié à l'acquisition du groupe Hybrigenics, cf Note 1.

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	31/12/2019	31/12/2018	variation N/N-1
Produits des placements	5		5
Gains de change	30	51	-21
Autre	15	1	14
Produits financiers	50	52	-2
Intérêts des emprunts et financements court terme	175	79	96
Pertes de change	58	110	-52
Dépréciations			
Autres	27	53	-26
Charges financières	260	242	18
RESULTAT FINANCIER	-210	-190	-20

NOTE 23 Impôts – Preuve d’impôt
Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France au 31 décembre 2019). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale est constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Déficits reportables au 31/12/19 - K€	Base	IS 25%
Périmètre d'intégration fiscale (DMS, APELEM, MEDILINK)	39 096	9 774
TOTAL	39 096	9 774

Enfin, au 31 décembre 2019, le montant des déficits reportables du sous-palier Hybrigenics et d'AXS MEDICAL est le suivant :

- Hybrigenics France: 98.892 K€
- STEM CIS France: 4.710 K€
- ADIPSCULPT: 1.956 K€
- AXS MEDICAL: 3.306 K€

Du fait des pertes enregistrées sur les derniers exercices, les impôts différés relatifs aux reports déficitaires ne sont pas comptabilisés car leur recouvrabilité n'est pas considérée à la date de clôture comme suffisamment probable.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	31/12/2019		31/12/2018	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt et résultat des activités abandonnées	-3 238		-5 453	
Charge ou produit théorique d'impôt		810		1 363
Autres différences permanentes		-448		-111
Impôts différés actifs non pris en compte		-597		-1 476
Crédit d'impôt		235		223
Autres				
TOTAL		0		-1
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		-		1

NOTE 24 Gestion des capitaux propres et Capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	1,18	16 120 556	-	-	16 120 556

Evolution du capital

Aux termes de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte en date du 16 septembre 2019, le capital a été réduit d'une somme de 2 441 491,94 euros pour être ramené de 21 537 002,81 euros à 19 095 510,87 euros par imputation sur les pertes inscrites au compte report à nouveau et par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

Annulation de la mise en place d'un financement par émission d'ORNANE avec BSA attachés

DMS et le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund (EHGO) ont convenu de mettre fin au contrat de financement global sous forme d'ORNANE avec BSA attachés d'un montant nominal maximum de 25 M€ sur 5 ans annoncé le 15 mai 2018 en date du 5 décembre 2019 (voir communiqué de presse du 5 décembre 2019).

Mise en place d'un financement par émission d'ORNANE

Le 5 décembre 2019, DMS a mis en place un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf communiqué de presse du 5 décembre 2019).

Les 1 600 Bons ont été souscrits en totalité par un investisseur le 27 novembre 2019.

Les Obligations seront émises en 20 tranches périodiques d'un montant nominal de 200 000 € chacune et seront souscrites par l'Investisseur jusqu'au 25 novembre 2021. La Société pourra, à sa seule initiative, mettre fin à l'émission des Obligations dès lors qu'un minimum de huit cents

(800) Obligations, soit un montant nominal de 2 M€ (2 000 000 €), aura été souscrit par l'Investisseur en exercice des Bons.

Les principales caractéristiques des obligations sont les suivantes :

- Chaque bon donne droit à l'émission d'une ORNANE
- La valeur nominale des ORNANES est de 2500 euros
- Echéance : 18 mois à compter de la date d'émission.
- Prime de remboursement de 5%

Plusieurs modalités de remboursement sont prévues :

- Echange contre des actions Hybrigenics (selon ratio d'échange prévu au contrat)
- Emission de nouvelles actions DMS
- Echange contre des actions DMS
- Remboursement en numéraire sur demande du porteur en cas de défaut

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 31 décembre 2019 s'élèvent à 183 K€ et concernent le sous groupe Hybrigenics et les filiales APELEM Espagne et LPA Corp.

NOTE 25 Résultat par action

	31/12/2019	31/12/2018
<u>Numérateur (en K€)</u>		
Résultat net part du Groupe	-3 105	-5 400
<u>Dénominateur</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	16 120 556	16 120 556
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	16 120 556	16 120 556
<u>Résultat par actions (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action	- 0,19	- 0,33
Résultat net part du Groupe par action dilué	- 0,19	- 0,33

Détail nombre d'action avant et après dilution :

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	16 120 556
Nombre d'actions moyen avant dilution	16 120 556
Actions dilutives	-
Nombre d'actions moyen après dilution	16 120 556

NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant global des honoraires alloués au titre de l'exercice aux commissaires aux comptes du groupe et aux membres de leur réseau se décompose comme suit :

Exercice Auditeur	Année 2019		Année 2018		
	Mazars K€	Deloitte K€	DDA K€	Deloitte K€	ACDC K€
AUDIT					
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés de la société mère	30	46	29	44	
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés des filiales	7	46	6	15	6
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes de la société mère					
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes des filiales					
Sous total Audit	37	92	35	59	6
AUTRES PRESTATIONS					
Fiscal					
Autres prestations					
Sous total autres prestations					
TOTAL	37	92	35	59	6

En 2019 :

- Les cabinets Deloitte et MAZARS (ex DDA) sont chargés de la certification des comptes annuels et consolidés de DMS et APELEM
- Le cabinet Deloitte est chargé des sociétés HYBRIGENICS, AXS MEDICAL, STEM CIS et ADIP'SCULPT

NOTE 27 Autres informations

- **Dépenses de Recherches et développement**

En 2019, le Groupe DMS a investi environ 8 % de son chiffre d'affaires dans la R&D soit 2,5 M€, contre 10,90 % en 2018, ventilés de la façon suivante :

K€	31/12/2019	31/12/2018
Masse salariale imputée à la R&D	2 181	2 122
Achats et études externes	311	531
TOTAL	2 492	2 653

Les montants ci-dessus s'entendent avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

- **Transactions concernant les entreprises liées**

Les transactions entre DMS et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Rémunération des membres de la Direction

- Composition des membres de la direction :

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général et Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué.

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24. Par ailleurs, il est précisé que Samuel Sancerni, salarié au titre de Directeur Commercial du Groupe, ne perçoit pas de rémunération au titre de ses fonctions de membre de la Direction comme Directeur Général Délégué.

- Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 190 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature) selon détails ci dessous :

	31/12/2019	31/12/2018
Salaires Bruts versés par DMS à Jean Paul ANSEL	190	190
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS		
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Total	190	190

NOTE 28 *Risques*

1 Risque de marché

- Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Le groupe dispose au 31 décembre 2019 des concours bancaires financiers suivants :

- 2.500 K€ de lignes de mobilisation de créances des sociétés APELEM et MEDILINK
- 30 K€ de découvert bancaire (société AXS Médical)
- 40 K€ de découvert bancaire (société ADIP'SCULPT)

En milliers d'euros	2019		2018		2017	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Dailly France / Lignes de crédit court terme international (MCNE)	2 500	1 390	2 950	2 701	2 700	2 184
Lignes de crédit court terme France (crédit de TVA)	-	-	-	-	300	-
Découvert bancaire	70	64	70	119	70	7

Par ailleurs, le groupe dispose également de 1 708 K€ de ligne de Crédit documentaire Import (Filiale APELEM), engagements par signature (DMS & APELEM), et stand by letter (DMS) au 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	2019		2018		2017	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Ligne de crédit documentaire import et EPS	1 708	1 417	2 150	1 462	2 350	975

Au 31 décembre 2019, le groupe DMS dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2019 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	1 548	331	1 004	213
Emprunts bancaires	1 914	651	1 263	-
Emprunt obligataire	135		135	
Factor	3 825	3 825		
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		
Concours bancaires courants	64	64		
Total	9 200	6 585	2 402	213

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2019 :

31/12/2019 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	331	117	67	68	79
Emprunts bancaires	651	230	136	137	148
Factor	3 825	3 825			
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		-	-
Concours bancaires courants	64	64	-	-	-
Total	6 585	5 950	203	205	227

Au 31 décembre 2018, le groupe DMS disposait des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2018 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 148	314	1 759	74
Emprunts et dettes financières diverses	1 652	211	1 146	296
Lignes de Mobilisations de créances	2 701	2 701		
Concours bancaires courants	119	119		
Total	6 619	3 345	2 905	370

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance était inférieure à un an, au 31 décembre 2018 :

31/12/2018 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts bancaires	314	61	84	84	84
Emprunts et dettes financières diverses	211	15	26	68	102
Lignes de Mobilisations de créances	2 701	2 701		-	-
Concours bancaires courants	119	119	-	-	-
Total	3 345	2 896	110	152	186

➤ Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable détaillée en note 11 et résumée ci-dessous :

Emprunts (K€)	31/12/2019	Proportion
Emprunts à taux fixes	1 935	95%
Emprunts à taux variables	101	5%
TOTAL	2 036	100%

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

➤ Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls 8% des achats sont libellés en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2019 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars
Actifs	343
Passifs	679
Position nette avant gestion en devises	-336
Position hors bilan	
Position nette après gestion en devises	-336
Taux de conversion 1 euros =	1,1234
Position nette après gestion en euros	-299
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euros par rapport à la devise	-3

- Risque sur actions

Au 31 décembre 2019, la société DMS ne détient pas d'actions propres.

- Risque hors bilan

Cf note 16

2 Risque opérationnels

- Risques liées aux fournisseurs et sous-traitants

L'environnement hautement technologique des solutions du groupe DMS implique des investissements R&D importants pour qualifier les composants critiques pour la performance des équipements. La gestion du risque fournisseur est donc prise en compte par le groupe DMS, qui évalue régulièrement la criticité de son marché achats pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles.

Depuis 2015, l'évolution du poids des premiers fournisseurs du Groupe DMS se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2019	14%	44%	61%
Au 31 décembre 2018	15%	41%	60%
Au 31 décembre 2017	22%	49%	62%
Au 31 décembre 2016	19%	41%	54%
Au 31 décembre 2015	23%	45%	57%

Bien que la société ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques

lorsque cela est possible (par une politique de double source ou de stocks de sécurité), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourrait avoir des conséquences sur la disponibilité des produits du groupe.

➤ Risques liés aux clients et autres débiteurs

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur les clients de la filiale APELEM. En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Depuis 2015, l'évolution du poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par la Société avec le(s)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Premier client	16%	17%	22%	8%	9%
5 premiers clients	38%	35%	38%	31%	28%
10 premiers clients	52%	44%	50%	44%	42%

➤ Risque de Dilution

Dans le cadre du financement par émission d'ORNANES, 1 600 Bons ont été souscrits en totalité par un investisseur le 27 novembre 2019. Ces bons sont dilutifs dans la mesure où chaque bon donne droit à une ORNANE et chaque ORNANE peut être convertie en actions DMS (cf note 24).

Au 31 décembre 2019, il reste 1570 bons en circulation.

➤ Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Les litiges sont exposés en note 16.

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

393, rue Charles Lindbergh

34130 Manguio

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

D.D.A.

Parc de l'Aéroport
45, rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS

Deloitte & Associés

Montpellier Millénaire
90, rue Didier Daurat
34170 Castelnau-Le-Lez

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

393, rue Charles Lindbergh

34130 Mauguio

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Diagnostic Medical Systems

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Diagnostic Medical Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité spécialisé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables relatifs à la première application, à compter du 1er janvier 2019, de la norme IFRS 16 « Contrats de location », exposés dans la note 2 de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

➤ **Immobilisation des frais de développement**

- Risque identifié

Au 31 décembre 2019, les dépenses de développement inscrites à l'actif sont comprises dans le poste « Immobilisations incorporelles », leur valeur nette s'élève, comme indiqué dans la note 4 des annexes des comptes consolidés, à 9.574 milliers d'euros, au regard d'un total bilan de 40.283 milliers d'euros.

Les critères d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que les critères liés à leur date de début et leur rythme d'amortissement sont décrits dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'analyse du respect des différents critères d'immobilisation et d'amortissement fait appel à de nombreux jugements et estimations et notamment l'appréciation de la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables sur sa durée d'exploitation.

Au regard du caractère significatif des frais de développement immobilisés, amortis et non encore amortis, au 31 décembre 2019 et des éléments d'appréciation liés à l'analyse des différents critères d'immobilisation et d'amortissement, nous avons considéré que l'immobilisation et l'amortissement des frais de développement constituait un point clé de l'audit.

- Réponses apportées lors de notre audit

Dans le cadre de l'audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- à examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ;
- à prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les coûts de développement respectant les critères d'immobilisation ainsi que leur date de début et leur rythme d'amortissement ;
- à tester par sondage les dépenses attribuables aux différentes immobilisations incorporelles au cours de leur phase de développement ;
- à apprécier par sondage le respect des différents critères d'immobilisation et d'amortissement des frais de développement ;
- à apprécier la qualité des processus d'établissement des prévisions dans le cadre de l'analyse des avantages économiques futurs probables générés par les projets immobilisés, notamment en réalisant des analyses critiques des prévisions de chiffre d'affaires et de rentabilité des frais de développements immobilisés ;
- à apprécier par sondage les éventuels indices de perte de valeur concernant les projets en cours d'amortissement.

➤ **Evaluation des Goodwill**

- Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et a reconnu plusieurs goodwill figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net global de 4 037 milliers d'euros, soit 10% du total de l'actif consolidé.

Comme décrit dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, les goodwill résultent des acquisitions des sociétés APELEM, STEMCIS et AXS MEDICAL.

La direction s'assure, au minimum à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur, que la valeur comptable de ces goodwill n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable, comme indiqué dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

En pratique, trois UGT ont été déterminées :

- L'UGT APELEM dont la valorisation est réalisée selon la méthode des comparables,
- L'UGT STEMCIS (pôle BIOTECH) dont la valorisation est basée sur une valeur de transaction récente,
- L'UGT AXS MEDICAL dont la valorisation est réalisée selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus.

Une analyse de sensibilité est réalisée par le groupe et présentée en note 4 des états financiers.

Compte tenu des modalités de détermination de la valeur recouvrable des goodwills reposant sur le jugement de la Direction, de cette analyse de sensibilité, et au regard du montant des goodwills, nous avons considéré l'évaluation des goodwills comme un point-clé de l'audit.

- Réponses apportées lors de notre audit

Nous avons apprécié la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables ainsi que les modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.

Nos travaux ont consisté à :

- Pour les goodwill évalués selon la méthode des comparables (APELEM) :
 - Apprécier la pertinence des comparables retenus établis par un expert indépendant,
 - Vérifier les calculs de multiples retenus sur la base de ces comparables,
 - Examiner les analyses de sensibilité effectuées,
 - Faire appel à nos experts en évaluation financière pour valider les multiples retenus.
- Pour les goodwill évalués à partir d'une valeur de transaction (STEMCIS) :
 - Prendre connaissance du rapport d'évaluation établi par le commissaire aux apports dans le cadre du projet d'apport partiel d'actif portant sur la branche complète d'activité du pôle BIOTECH.
 - Apprécier la valeur de la branche d'activité apportée qui est une valeur de transaction entre les parties.

- Pour les goodwills évalués à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus (AXS MEDICAL) :
 - o Apprécier les modalités de détermination de la valeur actuelle établie par un expert indépendant, et notamment,
 - o La pertinence de l'approche retenue pour le plan d'affaires à 5 ans,
 - o La cohérence des flux de trésorerie attendus utilisés pour le calcul de la valeur actuelle avec ceux du plan d'affaires à 5 ans retenu par la Direction, générale,
 - o La pertinence des hypothèses retenus pour déterminer les taux d'actualisation et de croissance à perpétuité appliqués aux flux de trésorerie,
 - o Examiner les analyses de sensibilité effectuées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

S'agissant d'évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Diagnostic Medical Systems par l'assemblée générale du 4 décembre 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés, et par celle du 12 septembre 2016 pour le D.D.A.

Au 31 décembre 2019, D.D.A. était dans la 4ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés était dans la 16ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité spécialisé de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité spécialisé

Nous remettons au comité spécialisé un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité spécialisé, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité spécialisé la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité spécialisé des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Montpellier et Perpignan, le 11 mai 2020

Les commissaires aux comptes

D.D.A.

Deloitte & Associés

Hervé KERNEIS

Marc PEDUSSAUD

Alain HUDELLET

BILAN ACTIF

31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/18
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	5 199 927.03	3 296 260.29	1 903 666.74	2 038 824.22
Concessions, brevets et droits similaires	559 986.07	441 828.86	118 157.21	61 308.59
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	92 292.51	15 118.35	77 174.16	57 890.02
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	460 484.52	316 417.12	144 067.40	174 136.22
Autres immobilisations corporelles	234 886.07	224 956.42	9 929.65	17 201.57
Immobilisations corporelles en cours	124 119.00		124 119.00	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	18 463 994.80	1 223.00	18 462 771.80	13 289 977.38
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	150.00		150.00	150.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 315.60		35 315.60	45 781.27
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	25 171 155.60	4 295 804.04	20 875 351.56	15 685 269.27
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 745 116.00	187 406.00	1 557 710.00	866 510.00
En-cours de production (biens et services)				18 710.00
Produits intermédiaires et finis	478 146.00	9 608.00	468 538.00	342 808.00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	225 580.29		225 580.29	295 588.81
Créances				
Clients (3)	1 332 581.44		1 332 581.44	1 176 424.23
Clients douteux, litigieux (3)	65 386.35	27 193.15	38 193.20	38 193.20
Clients Factures à établir (3)	663 236.59		663 236.59	610 880.95
Personnel et comptes rattachés (3)	11 934.38		11 934.38	7 866.33
Créances fiscales et sociales (3)	1 216 868.47		1 216 868.47	1 238 219.86
Fournisseurs débiteurs				14 573.97
Groupe et associés (3)	9 781 404.64	898 086.01	8 883 318.63	14 835 507.58
Débiteurs divers (3)	170 430.06		170 430.06	501 035.05
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	185 952.50		185 952.50	200 274.71
Charges constatées d'avance (3)	163 412.87		163 412.87	96 930.35
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 040 049.59	1 122 293.16	14 917 756.43	20 243 523.04
Charges à répartir sur plusieurs exercices	345 000.00		345 000.00	
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	41 556 205.19	5 418 097.20	36 138 107.99	35 928 792.31

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 19 095 510.87)	19 095 510.87	21 537 002.81
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 345 003.85	1 345 003.85
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	110 401.11	110 401.11
Réerves statutaires ou contractuelles	1 954 481.12	1 954 481.12
Réerves réglementées		
Autres réserves	7 421 077.39	7 421 077.39
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 884 619.92	-2 441 491.94
SITUATION NETTE	28 041 854.42	29 926 474.34
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 041 854.42	29 926 474.34
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 053 000.00	1 152 000.00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	1 053 000.00	1 152 000.00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	125 000.00	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	444 282.21	274 564.33
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	2 650 687.09	1 985 205.90
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 700.00	
Fournisseurs	2 245 482.28	1 556 037.97
Fournisseurs, factures non parvenues	915 404.33	622 451.77
Dettes fiscales et sociales	651 546.64	401 119.23
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	6 151.02	10 938.77
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 043 253.57	4 850 317.97
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	36 138 107.99	35 928 792.31
(1) Dont à plus d'un an	165 000.00	120 000.00
(1) Dont à moins d'un an	6 878 253.57	4 730 318.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	324 282.21	74 564.33
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	11 300		8 500		2 800	33
dont à l'exportation :	11 300					
Production vendue (biens et services)	5 791 765	100	5 334 528	100	457 237	9
dont à l'exportation :	2 888 283	50		47		
Montant net du chiffre d'affaires	5 803 065	100	5 343 028	100	460 037	9
Production stockée	107 120	2	-290 556	-5	397 676	-137
Production immobilisée	576 542	10	709 019	13	-132 477	-19
Subventions d'exploitation	1 000				1 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	426 339	7	56 753	1	369 586	651
Autres produits	30 384	1	195 238	4	-164 854	-84
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 944 451	120	6 013 482	113	930 969	15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	11 300		24 606		-13 306	-54
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 079 785	70	2 633 532	49	1 446 252	55
Variation de stocks	-676 521	-12	225 431	4	-901 952	-400
Autres achats et charges externes	3 206 012	55	2 852 144	53	353 867	12
Impôts, taxes et versements assimilés	25 022		30 263	1	-5 241	-17
Salaires et traitements	1 079 626	19	1 081 845	20	-2 220	
Charges sociales	458 396	8	462 545	9	-4 148	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	748 641	13	590 710	11	157 931	27
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	28 533		150 624	3	-122 091	-81
Dotations aux provisions						
Autres charges	5 917		30 944	1	-25 027	-81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 966 710	155	8 082 645	151	884 065	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 022 259	-35	-2 069 162	-39	46 904	-2
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	175 746	3	221 080	4	-45 334	-21
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	2 800 000	48			2 800 000	
Différences positives de change	8		138		-130	-94
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 975 754	51	221 218	4	2 754 536	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	257 713	4	641 596	12	-383 884	-60
Intérêts et charges assimilées (4)	2 747 799	47	34 892	1	2 712 907	
Différences négatives de change	2 053		1 499		554	37
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 007 564	52	677 988	13	2 329 577	344
RÉSULTAT FINANCIER	-31 810	-1	-456 770	-9	424 960	-93
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-2 054 069	-35	-2 525 932	-47	471 863	-19
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	75 000	1	438 058	8	-363 058	-83
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 000	1	438 058	8	-363 058	-83
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	392				392	
Sur opérations en capital	19 408		444 440	8	-425 032	-96
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 800		444 440	8	-424 640	-96
RESULTAT EXCEPTIONNEL	55 200	1	-6 383		61 583	-965
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-114 249	-2	-90 823	-2	-23 426	26
TOTAL DES PRODUITS	9 995 205	172	6 672 757	125	3 322 448	50
TOTAL DES CHARGES	11 879 825	205	9 114 249	171	2 765 576	30
Bénéfice ou Perte	-1 884 620	-32	-2 441 492	-46	556 872	-23

(3) Dont produits concernant les entités liées

173 723

220 967

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

22 081

20 617

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 36 138 107.99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -1 884 619.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Activités

Au cours de l'année 2019, DMS a enregistré un chiffre d'affaires de 5.8 M€ contre 5.3 M€ en 2018, soit une augmentation de 9%.

Opérations sur le capital

Le 16 septembre 2019, l'assemblée générale des associés décide de procéder à une réduction du capital social, motivée par les pertes antérieures, par voie de diminution de la valeur nominale des actions.

En conséquence le capital social a été porté de 21 537 002,81 € à 19 095 510,87 €, divisé en 16 120 556 actions de même montant nominal.

Opérations de financement

Le 5 décembre 2019, DMS a mis en place un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics (cf communiqué de presse du 5 décembre 2019).

Opérations concernant la filiale APELEM

- Un abandon de compte courant a été accordé à APELEM pour un montant de 2 700 000 €, avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2035,

- La provision sur les titres de APELEM a été reprise en totalité pour un montant de 2 800 000 €.

Autre opération

Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech constitué par les sociétés STEM CIS et ADIP'SCULPT à la société Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG) a été finalisé. A l'issue de l'opération, DMS Group détenait 80% du capital d'Hybrigenics et Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS (cf communiqué de presse du 15 octobre 2019).

Événements postérieurs à la clôture

- **Levée de fonds** : une levée de fonds de 3 millions d'euros a été effectuée dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursable en numéraire, auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds gérés par la société d'investissement VATEL CAPITAL (cf communiqué de presse du 4 mars 2020).

- **Point de situation Covid-19** : entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, sont survenues la crise sanitaire évolutive du COVID-19 et, en France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement. La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive, et, à ce stade il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

Face à cette situation, le groupe a adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires pour lutter contre la pandémie et protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services. Les collaborateurs pour lesquels cette disposition est possible ont été mis en télétravail. Une partie des collaborateurs bénéficie en outre des dispositifs d'activité partielle mis en place par le gouvernement français.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Continuité d'exploitation

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu d'une part de la signature en décembre 2019 d'un contrat de financement global sous forme d'ORNANE pouvant atteindre un montant nominal total d'emprunt obligataire de 4 millions d'euros (cf communiqué de presse du 4 décembre 2019), et d'autre part de la levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursable en numéraire, auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds gérés par la société d'investissement VATEL CAPITAL (cf communiqué de presse du 4 mars 2020).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Durées d'amortissements des immobilisations incorporelles :

- les frais de recherche et développement sont amortis sur 3 à 5 ans ;
- les concessions brevets et droits similaires sont amortis de 1 à 10 ans ;
- les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur 10 ans.

DMS immobilise ses frais de développement selon la méthode préférentielle, telle que préconisée par le règlement sur les actifs (CRC 2004-06), dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation. Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil.

DMS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants : faisabilité technique nécessaire à l'achèvement, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle, démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et développement activés sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans à compter de la commercialisation de la technologie. Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

Recherche et Développement : les charges directes de Recherche et Développement hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour la période à 495 K€ contre 619 K€ au 31 décembre 2018. Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature. Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application du règlement CRC 2004-06.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Méthode de décomposition des immobilisations :

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée aux immobilisations.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	7 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition.

Dépréciation : La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe, qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

L'évaluation des titres de la filiale APELEM a été faite à partir de leur juste valeur. Nous estimons la valeur de la société APELEM, agissant dans le secteur de la radiologie, par l'application d'un coefficient sur le chiffre d'affaires hors taxes, coefficient déterminé à partir de comparables boursiers. Au 31/12/2019, la provision sur les titres a été reprise en totalité à hauteur de 2 800 K€.

Les titres MEDILINK d'une valeur brute de 300 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice. En effet la situation nette de la filiale est d'un montant supérieur à la valeur brute des titres comptabilisés.

Les titres LPA CORP d'une valeur brute de 150 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice, le prix d'acquisition reflétant les potentialités du brevet détenu par cette société.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

31/12/2019

Les titres AXS MEDICAL correspondent à l'acquisition pour un prix de cession principal de 500 K€. Cette acquisition fait l'objet de compléments de prix potentiels selon diverses conditions, dont la performance de AXS MEDICAL. Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2019 compte tenu de la juste valeur calculée sur la base des flux de trésorerie actualisés.

Les titres HYBRIGENICS ont été acquis le 01/07/2019 suite à l'apport partiel d'actifs (cf faits caractéristiques). Leur valeur brute au 31/12/2019 est de 4 664 K€. Dans le cadre de cet apport, les parties se sont mises d'accord sur une valeur du pôle Biotech de 14,2 M€.

Les titres de DMS Wellness Ltd d'une valeur brute de 1,2 K€ sont dépréciés à 100% depuis 2018, compte tenu de sa situation nette négative.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

La valorisation des stocks comprend les charges indirectes de production et les amortissements des concourant à la production.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
			suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL	4 686 198		513 729		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	552 005		113 511		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	450 895		9 590		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	31 414			
		Matériel de transport	6 104			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	196 923		445	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours			124 119		
	Avances et acomptes					
TOTAL		685 336		134 154		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations	16 091 200		4 664 092		
	Autres titres immobilisés	150				
	Prêts et autres immobilisations financières	45 781		12 050		
TOTAL		16 137 132		4 676 143		
TOTAL GENERAL		22 060 669		5 437 537		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL			5 199 927		
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL		13 237	652 279		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			460 485		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			31 414	
		Matériel de transport			6 104	
		Mat. bureau, inform., mobilier			197 368	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours			124 119		
	Avances et acomptes					
TOTAL				819 490		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		2 291 298	18 463 995		
	Autres titres immobilisés			150		
	Prêts & autres immob. financières		22 516	35 316		
TOTAL			2 313 814	18 499 460		
TOTAL GENERAL			2 327 051	25 171 155		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	2 647 373	648 887		3 296 260
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	432 806	37 378	13 237	456 947
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		276 758	39 659		316 417
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	22 649	2 005		24 653
	Matériel de transport	6 104			6 104
	Mat. bureau et informatiq., mob.	188 487	5 712		194 200
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		493 998	47 376		541 374
TOTAL GENERAL		3 574 177	733 641	13 237	4 294 581

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		360 000		15 000	345 000
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Depuis 2008, un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. La Cour d'appel de Dijon a rendu un arrêt favorable à DMS le 7 juin 2018, un pourvoi en cassation a été formé le 17 septembre 2018.

Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2018 et ce notamment compte tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Le 1^{er} jugement du 4 juillet 2018 est susceptible de voie de recours, et le deuxième jugement du 15 mai 2019 a fait l'objet d'une déclaration d'appel. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2019.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Les titres de DMS Wellness Ltd d'une valeur brute de 1,2 K€ sont dépréciés à 100% depuis 2018, compte tenu de sa situation nette négative.

Le compte courant de la filiale DMS Wellness Ltd est également provisionné à 100 % pour un montant de 898 K€ dont 258 K€ de dotation complémentaire comptabilisée au 31 décembre 2019.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

31/12/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières	2 801 223		2 800 000	1 223	
Sur stocks et en cours	211 593	28 533	43 112	197 014	
Sur comptes clients	28 193		1 000	27 193	
Autres provisions pour dépréciation	640 373	257 713		898 086	
TOTAL	3 681 383	286 246	2 844 112	1 123 516	
TOTAL GÉNÉRAL	3 681 383	286 246	2 844 112	1 123 516	
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises					
- d'exploitation		28 533	44 112		
- financières		257 713	2 800 000		
- exceptionnelles					

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
APELEM - 175 ALLEE VON NEUMANN 30900 NIMES - 319996146	1 432 179	-3 804 441	100.00	12 848 645	12 848 645	6 882 844	5 670 000	25 323 283	1 311 945	
MEDILINK - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 389288044	48 000	1 613 506	100.00	299 516	299 516		300 000	2 491 115	56 555	
AXS MEDICAL - 393 RUE CHARLES LINDBERG - 519753990	1 589 800	-1 716 752	100.00	500 000	500 000	1 265 202		130 000	-272 477	
DMS WELLNESS - HONG KONG 99000 HONG KONG - 999999999	1 115	-902 662	100.00	1 223	1 223	898 086			-257 356	
LPA CORP - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 537869927	22 000	-27 232	50.09	150 269	150 269	2 760			-725	
HYBRIGENICS - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 415121854	2 337 697	3 627 604	80.00	4 664 092	4 664 092			234 926	-735 507	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination, le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

31/12/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	1 068 495.00	676 621.00		1 745 116.00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens	18 710.00		18 710.00	
En cours de production de services				
Produits	352 416.00	125 730.00		478 146.00
TOTAL	1 439 621.00	802 351.00	18 710.00	2 223 262.00

ACTIF CIRCULANT

31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	35 316		35 316
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	65 386	65 386	
	Autres créances clients	1 995 818	1 995 818	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	11 934	11 934	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	873 938	873 938	
	Etat & autres	337 043	337 043	
	coll. publiques	5 887	5 887	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	9 781 405	9 781 405	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	396 010	396 010		
Charges constatées d'avance	163 413	163 413		
TOTAUX		13 666 151	13 630 835	35 316
Renvois				
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Société	Forme Juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S.	Nîmes	319 996 146	Filiale	100%	
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100%	
APELEM KOREA	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale		100%
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona		Filiale		51%
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
STEMCIS	S.A.S.	France	504 934 050	Filiale		79,67%
ADIP'SCULPT	S.A.S.	France	492 446 091	Filiale		79,61%
HYBRIGENICS	S.A	Montpellier (Mauguio)	415 121 854	Filiale	79,67%	
HYBRIGENICS USA	Inc	USA		Filiale		79,67%
LPA CORP	S.A.S.	France	537 869 927	Filiale	50,09%	
AXS Medical	S.A.S.	France	519 753 990	Filiale	100%	

ENTREPRISES LIÉES

31/12/2019

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	329 955	
Total des créances	329 955	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Total des dettes		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	163 413
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	163 413

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	663 237
Autres créances	350 040
Disponibilités	
TOTAL	1 013 277

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le 16 septembre 2019, DMS a procédé à une diminution du capital, motivée par les pertes antérieures, conduisant à la diminution de la valeur nominale des actions.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 120 556.00	1.34
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	16 120 556.00	1.18

CAPITAUX PROPRES

31/12/2019

AFFECTATION DU RÉSULTAT
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		-2 441 492
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	-2 441 492
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		-2 441 492
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	-2 441 492

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

31/12/2019

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	21 537 003		2 441 492	19 095 511
Primes liées au capital social	1 345 004			1 345 004
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	110 401			110 401
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481			1 954 481
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 421 077			7 421 077
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-2 441 492	-1 884 620	-2 441 492	-1 884 620
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	29 926 474	-1 884 620		28 041 854

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La Région LR a octroyé une avance remboursable "Astre" d'un montant de 300 K€ totalement perçue en 2014. Les échéances de remboursement s'étalent d'avril 2016 à janvier 2021. Le solde au 31/12/2019 est de 120 K€. La part de remboursement à moins d'un an est de 105 K€ et à plus d'un an et moins de 5 ans est de 15 K€.

La Région et la BPI ont accordé, en 2017, 2 avances remboursables : de 380 K€ et de 460 K€ dans le cadre des prêts à taux 0 pour l'innovation. Les échéances de remboursement ont débuté le 30/09/2019. La part moins de un an est de 168 K€, celle à plus de un an et moins de 5 ans est de 588 K€.

En 2018, la BPI a accordé une avance remboursable de 177 K€ dans le cadre d'un contrat d'assurance prospection export. La période de remboursement commencera en mai 2023.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	125 000		125 000	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	324 282	324 282		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	120 000	80 000	40 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 160 887	3 160 887		
Personnel & comptes rattachés	147 746	147 746		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	341 342	341 342		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	133 149	133 149		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	29 309	29 309		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 650 687	2 650 687		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 851	10 851		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	7 043 254	6 878 254	165 000	

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	155 000
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	22 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	915 404
Dettes fiscales et sociales	208 951
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 000

TOTAL DES CHARGES À PAYER**1 149 436**

ENGAGEMENTS

31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 104 598.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.77 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 67 ans

Hypothèses de calcul:

- Convention collective: métallurgie cadres et non cadres ;
- Turn over faible pour les cadres et pour les employés et techniciens ;
- Evolution des salaires : 1%.

L'engagement retraite fait l'objet d'une couverture sur un contrat d'assurance IFC à hauteur de 13 622 €.

Par conséquent, la provision nette est de 90 976 € contre 68 351 € en 2018.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements						
souscrits par la filiale APELEM			6 320 000			6 320 000
Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements						
souscrits par la filiale STEM CIS			1 544 000			1 544 000
Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements						
souscrits par la filiale MEDILINK			300 000			300 000
Garanties export	108 139					108 139
TOTAL (1)	108 139		8 164 000			8 272 139
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	90 976					90 976
TOTAL	199 115		8 164 000			8 363 115

ENGAGEMENTS

31/12/2019

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2026			3 200 000			3 200 000
Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2028			5 600 000			5 600 000
Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2035			2 700 000			2 700 000
TOTAL			11 500 000			11 500 000

HONORAIRES VERSÉS C.A.C

31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES**MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
DDA	30 000	29 000
DELOITTE & ASSOCIES	45 500	44 000
TOTAL	75 500	73 000

LES EFFECTIFS

31/12/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES

Montants

Organes d'administration
 Organes de direction
 Organes de surveillance

190 000

LES EFFECTIFS

31/12/2019

31/12/2018

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

19.97
18.53

17.75

16.41

Agents de maîtrise

1.00

Employés et techniciens

2.22

1.12

Ouvriers

C.A ET VENTILATION DE L'IMPÔT

31/12/2019

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de Marchandises		11 300	11 300
Ventes de produits finis	2 287 562	2 861 022	5 148 584
Prestations de services	615 921	27 261	643 182
Chiffre d'affaires	2 903 483	2 899 583	5 803 066

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 022 259	-2 023 357	-674 452	-1 347 807
RÉSULTAT FINANCIER	-31 810	125 903	41 968	-73 778
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	55 200	55 592	18 531	36 669
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Les impôts comprennent le crédit d'impôt recherche pour 88 608 K€ et le crédit d'impôt innovation 25 641 K€.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

31/12/2019

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES ET AMENDES	392	
VNC actifs financiers cédés	19 408	
Pdt cession actifs financiers		75 000
TOTAL	19 800	75 000

COORDONNEES DE LA SOCIETE :**DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEM**

393 RUE CHARLES LINDBERGH
34130 MAUGUIO

SIREN 389 873 142

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

393, rue Charles Lindbergh

34130 Manguio

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS D.D.A.

Parc de l'Aéroport
45, rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS

Deloitte & Associés

Montpellier Millénaire
90, rue Didier Daurat
34170 Castelnau-Le-Lez

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

393, rue Charles Lindbergh

34130 Manguio

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Diagnostic Medical Systems

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Diagnostic Medical Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité spécialisé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **Immobilisation des frais de développement**

(Note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe)

- Risque identifié

Au 31 décembre 2019, les dépenses de développement inscrites à l'actif sont comprises dans le poste « Immobilisations incorporelles ». Leurs valeurs brutes s'élèvent à 5 199 milliers d'euros et les amortissements s'élèvent à 3 296 milliers d'euros, comme indiqué au tableau « état des immobilisations » de l'annexe des comptes sociaux.

Les critères d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que les critères liés à leur date de début et leur rythme d'amortissement sont décrits dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes sociaux.

L'analyse du respect des différents critères d'immobilisation et d'amortissement fait appel à de nombreux jugements et estimations et notamment l'appréciation de la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables sur sa durée d'exploitation.

Au regard du caractère significatif des frais de développement immobilisés, amortis et non encore amortis, au 31 décembre 2019 et des éléments d'appréciation liés à l'analyse des différents critères d'immobilisation et d'amortissement, nous avons considéré que l'immobilisation et l'amortissement des frais de développement constituait un point clé de l'audit.

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance de la procédure encadrant l'activation des dépenses de développement,
- tester par sondage les dépenses attribuables aux différentes immobilisations incorporelles,
- tester par sondage le respect des différents critères d'immobilisation et d'amortissement des frais de développement,
- apprécier la qualité des processus d'établissement des prévisions dans le cadre de l'analyse des avantages économiques futurs probables générés par les projets immobilisés, notamment en réalisant des analyses critiques des prévisions de chiffre d'affaires et de rentabilité des frais de développement immobilisés.

➤ **Evaluation des titres de participation**

(Note « Participations, autres titre immobilisés » de l'annexe)

- Risque identifié

Au 31 décembre 2019, les titres de participation APELEM, HYBRIGENICS et AXS MEDICAL figurent au bilan pour un montant net de 18.013 milliers d'euros, représentant 50% du total du bilan :

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition majoré des frais accessoires. La valeur actuelle des titres est déterminée par la Direction selon trois méthodologies distinctes :

- APELEM dont la valorisation est réalisée selon la méthode des comparables
- HYBRIGENICS dont la valorisation est basée sur une valeur de transaction récente
- AXS MEDICAL dont la valorisation est réalisée selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus.

Compte tenu des modalités de détermination de la valorisation de ces titres reposant sur le jugement de la Direction, et au regard du poids de ces actifs par rapport au total bilan, nous avons considéré l'évaluation de ces trois titres de participation comme un point-clé de l'audit.

- Réponses apportées lors de notre audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation APELME, HYBRIGENICS et AXS MEDICAL, sur la base des informations qui nous ont été communiqués, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Pour les titres APELEM, avec l'aide de nos experts en évaluation :
 - o Apprécier la pertinence des comparables retenus,
 - o Vérifier les calculs de multiples retenus sur la base de ces comparables.

- Pour les titres HYBRIGENCIS :
 - o Vérifier la correcte comptabilisation des opérations liées à l'opération d'acquisition des titres d'Hybrigenics,
 - o Prendre connaissance du rapport d'évaluation établi par le commissaire aux apports dans le cadre du projet d'apport partiel d'actif portant sur la branche complète d'activité du pôle BIOTECH,
 - o Apprécier la valeur de la branche apportée qui est une valeur de transaction entre les parties.

- Pour les titres AXS MEDICAL :
 - o Apprécier les modalités de détermination de la valeur actuelle, et notamment,
 - La pertinence de l'approche retenue pour le plan d'affaires à 5 ans,
 - La cohérence des flux de trésorerie attendus utilisés pour le calcul de la valeur actuelle avec ceux du plan d'affaires à 5 ans retenu par la Direction générale,
 - La pertinence des hypothèses retenus pour déterminer les taux d'actualisation et de croissance à perpétuité appliqués aux flux de trésorerie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

S'agissant d'évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, aux aliénations d'actions effectuées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Diagnostic Medical Systems par l'assemblée générale du 4 décembre 2018 pour Deloitte & Associés et par celle du 12 septembre 2016 pour D.D.A.

Au 31 décembre 2019, Deloitte & Associés était dans la 16^{ème} année de sa mission sans interruption et D.D.A. dans la 4^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité spécialisé de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité spécialisé

Nous remettons au comité spécialisé un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité spécialisé, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité spécialisé la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité spécialisé des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Montpellier et Perpignan, le 11 mai 2020

Les commissaires aux comptes

D.D.A.

Deloitte & Associés

Hervé KERNEIS

Marc PEDUSSAUD

Alain HUDELLET